

LE NERF DE LA GUERRE SECRÈTE

Le financement des services de renseignements en Belgique occupée, 1940-1944

EMMANUEL DEBRUYNE *

LES ÉPOPÉES ET LES MARTYROLOGES ÉVOQUANT LA RÉSISTANCE FONT PARFOIS OUBLIER QUE SON HISTOIRE EST AUTANT TISSÉE DE SOUCIS QUOTIDIENS QUE DE BRAVOURE ET DE DRAMES. LE PROBLÈME DU FINANCEMENT EST UN DE CES TRACAS. IL EST D'AUTANT PLUS VOLONTIERS ÉLUDÉ QUE L'ARGENT CADRE MAL AVEC LES REPRÉSENTATIONS DE L'HÉROÏSME. LORSQU'EN PLUS IL EST ASSOCIÉ À L'ESPIONNAGE, IL ACHÈVE DE RENDRE CETTE ACTIVITÉ UN PEU TROUBLE TOTALEMENT SUSPECTE. POURTANT, LA PRÉOCCUPATION FINANCIÈRE A BEL ET BIEN ÉTÉ AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ RÉSISTANTE ¹, ET NOTAMMENT DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS.

Cette étude commencera par poser la question des besoins financiers d'un service de renseignements. S'agit-il de rétribuer les agents pour leur activité, ou les dépenses auxquelles un réseau doit faire face sont-elles d'un autre ordre ? Nous étudierons ensuite la manière dont la Sûreté de l'État procède pour procurer aux services l'argent dont ils ont besoin. Il s'agira non seulement de préciser les méthodes employées pour acheminer ce financement, mais également au préalable de définir la forme concrète que prend celui-ci. Nous verrons à plusieurs reprises que le facteur humain et la circulation financière clandestine s'influenceront réciproquement et que les difficultés rencontrées par l'approvisionnement financier ne faciliteront pas les rapports entre les agents travaillant sur le terrain et leurs employeurs londoniens. Les difficultés d'approvisionnement entraîneront également la recherche par les services de moyens d'assurer eux-mêmes leur financement pour compléter les deniers de la Sûreté ou suppléer à leur insuffisance. Enfin, nous terminerons cette étude en tentant d'évaluer l'ampleur des montants brassés dans cette entreprise et poserons la question de la 'rentabilité' d'un tel investissement.

I. Les besoins d'un service de renseignements

Avant toute chose, ils nous faut cerner en quoi peuvent consister les besoins d'un service de renseignements. Le fait que la plupart des agents travaillent bénévolement n'empêche pas les services d'engloutir des sommes assez importantes dans leurs frais de fonctionnement, d'autant que beaucoup de réseaux entendent bien remplir une fonction d'aide sociale envers ceux que l'action clandestine a pu plonger dans la détresse.

¹ La question du financement de la résistance armée a déjà été abordée dans BERNARD DUCARME, *Le financement de la résistance armée en Belgique, 1940-1944*, Bruxelles, mém. lic., Ecole royale militaire, 1968. Ce travail a fait l'objet d'une publication aux éditions du CRISP en 1970. Le cas du financement du service de renseignements Marc a, lui, été traité dans ÉTIENNE VERHOEYEN, "Le service de renseignements Marc (1942-1944)", in *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 14, 1991, p. 6-60 et n° 15, 1992, p. 117-160.

Des agents rétribués ?

D'une manière générale, les agents des services de renseignements de la Résistance belge ne sont pas rétribués. Cependant, il est important de bien saisir l'état d'esprit dans lequel travaillent de nombreux agents pour comprendre les modalités selon lesquelles l'argent circulera, ou ne circulera pas, entre les membres d'un réseau ².

Rappelons tout d'abord que l'existence de services de renseignements dans une Belgique occupée par l'ennemi n'est pas un phénomène nouveau. En effet, durant la Première Guerre mondiale, plusieurs milliers de Belges se sont adonnés à l'espionnage à l'encontre de l'occupant. Cette première expérience peut par conséquent constituer un précédent duquel pourrait se dégager pour la génération suivante une certaine conception de la participation à la guerre secrète. En résumant fort, on constate que pendant cette première expérience, la plupart des agents sont rétribués selon un salaire impliquant un travail régulier, ou par un système de primes liées aux missions qui leur sont confiées ³. Pour la majorité d'entre eux, il ne faut pas y voir une forme de mercenariat : le patriotisme est le principal mobile de ces agents, mais les conditions économiques sont tellement catastrophiques que s'ils veulent consacrer leur temps et leur énergie au renseignement plutôt qu'à chercher des moyens de subsistance, ils ont besoin d'une sorte de revenu de substitution. Certains, dans les milieux aisés, peuvent se permettre le luxe d'un total désintéressement, mais ils ne sont qu'une minorité.

Or, les représentations de cette première expérience, charriées pendant l'Entre-deux-guerres par les cérémonies commémoratives et la littérature patriotique, vont totalement oblitérer cet aspect au profit d'une vision de l'engagement conçu comme totalement désintéressé. Lorsque la possibilité d'un engagement dans la lutte clandestine émergera à nouveau en 1940, rares seront ceux qui envisageront que le renseignement, motivé par le patriotisme, puisse aussi être un métier plus ou moins normalement rétribué. Au contraire, la vénalité sera associée aux "mauvais espions" ⁴, c'est-à-dire aussi bien aux individus peu fiables qu'aux agents de l'adversaire. Par ailleurs, de meilleures conditions économiques rendent la rémunération du travail clandestin moins nécessaire.

2 Nous aurions souhaité pouvoir dégager d'éventuelles différences d'approches entre les différentes catégories d'agents, mais les sources, pourtant nombreuses, que nous avons consultées, s'avèrent malheureusement fort insuffisantes pour s'aventurer sur cette voie. Il est de ce fait difficile d'affirmer si le rapport entre argent et activité secrète diffère fondamentalement selon le sexe, l'âge ou la catégorie sociale.

3 Au sujet du renseignement pendant la Première Guerre mondiale et de ses représentations, nous renvoyons le lecteur à LAURENCE VAN YPERSELE & EMMANUEL DEBRUYNE, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre*, Bruxelles, Labor, 2004.

4 La fréquence de cette distinction entre un espionnage conçu comme honorable et le pendant méprisable de cette même activité, établie sur base du caractère désintéressé ou non de celui qui s'y adonne, est évoquée dans ALAIN DEWERPE, *Espion, Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, 1994, p. 28.



• Eaton Square à Londres, siège du gouvernement belge en exil et de l'ambassade de Belgique, 1942.
(Photo CEGES)

Au départ, les services de renseignements peuvent se permettre de fonctionner avec des sommes extrêmement réduites, nombre des pionniers n'hésitant pas à payer eux-mêmes les menus frais impliqués par leurs activités. Mais le gonflement continu de ces petites dépenses, ainsi que d'une manière générale, l'augmentation du coût de la vie, entraîneront la quasi-généralisation, dans la mesure des moyens disponibles, du remboursement des frais entraînés par les activités. Au premier rang de ceux-ci figurent notamment les frais de déplacement, qui peuvent rapidement devenir exorbitants pour les agents de liaison.

Par ailleurs, le développement de la répression allemande va entraîner l'apparition d'une nouvelle catégorie d'agents, établie non pas sur base des activités mais bien du rapport à la légalité. En effet, un nombre croissant d'individus, se sentant sous la menace d'une arrestation, vont disparaître de la vie officielle pour évoluer dans le monde de la clandestinité. Leur nouvelle situation a un impact très important du point de vue financier. Puisque le clandestin est exclu du circuit économique classique, ses revenus comme ses dépenses seront tributaires de cet état de fait. Il ne dispose plus de son emploi, et ne peut s'approvisionner au marché légal. Il dépend donc pour ses revenus du 'salaire' que lui verse le réseau, lequel peut éventuellement varier selon ses

responsabilités⁵. Le clandestin est également obligé de faire ses achats au marché noir, privé qu'il est de timbres de ravitaillement. Les prix au marché noir étant plusieurs fois supérieurs à ceux en vigueur sur le marché officiel, les seules dépenses alimentaires deviennent très lourdes. Ces prix ne cessent de monter dès le début de l'Occupation⁶. Il est donc de plus en plus difficile pour les illégaux de survivre. Le mouvement ne se stabilise qu'aux environs de janvier 1943, les prix restant à partir de ce moment très élevés mais relativement constants jusqu'à la fin de l'Occupation. Il reste possible de se procurer ou de fabriquer de faux timbres de ravitaillement, mais cela peut à nouveau entraîner des frais importants.

Les agents, opérateurs radio ou organisateurs de réseaux parachutés de Londres, se retrouvent bien entendu dans la même situation, à cette différence près qu'ils sont porteurs à leur arrivée de fonds pour le service, mais aussi d'un budget destiné à financer leur installation et à payer leurs premiers appointements.

Les illégaux ne sont pas les seuls à faire exception à la règle de la non-rémunération. Ainsi, il arrive que des agents reçoivent une mission impliquant un investissement complet de leur temps de travail dans le renseignement, et par conséquent un abandon de leur source de revenu normale. Ils continuent donc à évoluer dans le monde officiel, mais subvertissent leur vie professionnelle au profit de l'espionnage. Le service Luc-Marc en présente un bel exemple avec les agents du secteur VN/44. Il s'agit de cinq membres du réseau travaillant dans la *Sperrgebiet*, la zone interdite couvrant la côte, qui se font payer l'équivalent d'un salaire normal par le service⁷. Ceux-ci parcourent la zone sous le couvert d'activités "licites mais fausses"⁸. Ils se consacrent en fait à plein temps à l'espionnage, et, en outre, dépensent des sommes assez élevées pour se fabriquer les couvertures appropriées. Ce professionnalisme les aide à ne pas se faire prendre et à fournir un excellent travail jusqu'en septembre 1944.

Dans un nombre limité de cas, l'espionnage est une activité en soi rétribuée. L'argent n'est plus alors un moyen de mener à bien une activité, mais bien un stimulant, voire une fin. Le seul réseau fonctionnant selon ce système que nous ayons retrouvé est le service Beaver, du moins dans sa version initiale. Le réseau est créé en décembre 1941 par un agent parachutiste, Wladimir Van Damme. Il connaît un développement très rapide; du fait du traitement qu'il accorde à ses recrues, Van Damme a déjà dépensé un mois après son arrivée les 300.000 francs qu'il avait sur lui au moment de son parachutage⁹! Sa

5 JOSÉ GOTOVITCH, "Quelques aspects de la vie quotidienne d'un clandestin", in *1940-1945. La vie quotidienne en Belgique*, Bruxelles, 1984, p. 230.

6 PIETER SCHOLLIERS, "L'appauvrissement organisé : les prix, les salaires et le pouvoir d'achat sous l'occupation", in *1940-1945...*, p. 112.

7 FERNAND DEBREYNE, *Naguère, ma guerre*, Ohain, doc. dact., 2000, p. 84-85 (CEGES, AB 2014).

8 *Idem*, p.84.

9 CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 149.

demande d'un million de francs le 23 décembre 1941, soit au bout de quelques semaines passées en Belgique, a clairement entamé le crédit qu'on lui accordait à Londres. Mais l'aventure ne durera guère. Les 14 et 15 février 1942, Van Damme et une dizaine de ses principaux agents sont arrêtés. Le service parvient à se reformer, mais une nouvelle vague d'arrestations l'emporte en juin 1942.

Cependant, Beaver est bien une exception : la dissociation du patriotisme et de la vénalité est pratiquement généralisée, tant dans les faits que dans les esprits. Armand Delsemme, chef du secteur VN/AR de Luc-Marc, résume bien cette conception : "Rembourser de menus frais, c'est bien, mais le désintéressement financier des patriotes est le plus sûr garant de leur bonne foi"¹⁰. Il en découle que toute suspicion de vénalité à l'encontre d'un agent entraîne une méfiance vis-à-vis de sa fiabilité. C'est ce qui conduira une grande partie du service Tulipe à rompre avec son fondateur, Joseph Degreef, soupçonné de profiter de la ligne d'évasion qu'il a mise en place pour évacuer des Juifs contre rétribution¹¹.

Dans certains cas, cette conception peut évoluer, notamment du fait de la détérioration des conditions économiques. Dans une note à la direction du service, le chef de Marc-France demande la permission de pouvoir rétribuer ses agents, notamment en leur donnant des primes pour les renseignements vraiment importants, le but étant de les motiver davantage. Un de ses arguments est que "(...) l'agent non rétribué doit avant tout exécuter le travail qui lui permet de vivre... donc les renseignements même de grande valeur passe (*sic*) après le nécessaire..."¹². Face à la détérioration continue du pouvoir d'achat de leurs agents, le moins que pourront faire les chefs de service sera en tout cas d'assurer rigoureusement le remboursement de leurs frais de service.

Frais de fonctionnement

L'activité d'un service de renseignements nécessite l'achat et l'entretien de matériel, mais aussi le remboursement de nombreux petits frais entraînés par les dépenses et les coûts de déplacement des agents. Des sommes importantes sont investies dans le remboursement des frais de déplacement des agents, en particulier de leurs tickets de transports en commun. L'utilisation intensive de la bicyclette peut à son tour générer des dépenses élevées, notamment du fait de la pénurie de caoutchouc générée par la guerre. En 1944, remplacer un pneu de vélo est devenu un véritable luxe, un pneu neuf se vendant alors à plus de 1.000 francs belges¹³ !

10 ARMAND DELSEMME, *Souvenirs de la Seconde Guerre mondiale*, s.l., impr., 1992, p. 11 (CEGES, AB 1622).

11 EMMANUEL DEBRUYNE, *Azur ou Topaze ? C'est Tégal. Le service de renseignement Tégal et ses réseaux connexes (1940-1945)*, Louvain-la-Neuve, mém. lic. en histoire, UCL, 1998, p.70-71.

12 *Note de service*, 27.1.1943 (CEGES, *Archives de la Sécurité de l'État*, AA 1333, n° 191).

13 Un agent de Zéro signale même à une date inconnue qu'il ne peut s'en procurer à moins de 1200 francs. *Note Identification*, s.d. (CEGES, *Archives de la Sécurité de l'État*, AA 1333, n° 259).



- Membres de l'antenne de la Sûreté de l'État à Lisbonne, novembre 1943. Cette antenne était, au début de la guerre, la plaque tournante du financement des services de renseignements belges. (Photo CEGES)

En règle générale, l'achat de matériel de pointe revient à l'état-major du réseau, qui en est également le principal utilisateur. Une partie de cet équipement peut être fourni par Londres, mais les difficultés d'acheminement rendent parfois son achat sur place plus aisé. Il en va ainsi de l'outillage de reproduction photographique et des nombreuses pellicules, nécessaires pour microfilmer les courriers. À défaut de disposer du matériel adéquat, le service peut éventuellement sous-traiter cette opération à un photographe professionnel, mais cela nécessite une relation de confiance poussée et entraîne de toute façon des frais importants. La prise de clichés de qualité par les agents de terrain peut aussi conduire le service à acheter des appareils photographiques de haute précision. Ceux-ci s'avèrent extrêmement coûteux, particulièrement lorsqu'il s'agit d'appareils de marque Leica, considérés comme la quintessence du genre. Le PCB (Poste de commandement belge, dont nous reparlerons plus loin) évoque ainsi la dépense de 38.000 ou 45.000 francs français¹⁴ pour l'achat en France d'un Leica pour le service Wim.

Les dépenses de l'état-major d'un service de renseignements ne se limitent pas aux aspects techniques. La location de locaux, le plus souvent un petit appartement pour le rassemblement et la confection du courrier, peut également entraîner des frais

¹⁴ WILLIAM UGEUX, *Rapport sur le service Wim*, 4.8.1943 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 246) et *Rapport 24*, 9.2.1943 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 246).

importants et réguliers. Il en va de même pour l'obtention ou la fabrication de faux documents officiels, notamment les papiers d'identité ou, pendant les deux dernières années de l'Occupation, les exemptions pour le travail obligatoire. Il arrive aussi que de petites sommes soient employées pour offrir quelques 'extras' à des agents méritants. Les états-majors des services demandent souvent énormément aux agents travaillant directement pour eux, en temps comme en énergie. Une des manières de compenser cette intense sollicitation est d'offrir un bon repas, une bonne bouteille ou une denrée de qualité qu'on ne trouve plus qu'au marché noir. En fait, il s'agit la plupart du temps d'avantages plus symboliques que réels, mais certains responsables, comme Maxime Vanpraag¹⁵, rechignent à dépenser une partie de leurs fonds de cette manière, estimant que l'argent du service ne doit être utilisé qu'à son fonctionnement *stricto sensu* et oubliant peut-être un peu vite que le 'carburant' d'un réseau réside avant tout dans le moral de ses agents.

La corruption, par contre, n'est que rarement utilisée. Pour des raisons de sécurité, les services sont réticents à en faire usage, d'autant qu'elle peut drainer des sommes considérables. Cependant, elle constitue parfois le seul moyen de se procurer certains renseignements importants. Il est aussi quelquefois nécessaire d'y avoir recours pour atténuer les peines d'agents inculpés ou pour faire traîner leur procès. Comme les chefs de service se sentent généralement responsables du sort de leurs agents, ce type d'opération leur tient à cœur. Malheureusement, les finances des réseaux ne leur permettent pas toujours de les mener à bien. Pour tenter de parvenir à leurs fins, ils sont donc régulièrement contraints de supplier Londres de leur fournir des fonds supplémentaires. Cependant, pour des raisons fonctionnelles inhérentes aux difficultés de financement des réseaux ou par méfiance vis-à-vis de ce genre de pratiques, qui peuvent tourner au guet-apens, la Sûreté ne donne pas toujours suite à leurs demandes. Les refus ou les retards en ce domaine sont parfois à l'origine de violentes polémiques, les dirigeants de services ayant l'impression que la vie de leurs hommes est méprisée par leurs supérieurs londoniens. C'est ainsi qu'en décembre 1943, Max Londot, chef du réseau Luc-Marc, a besoin d'un crédit supplémentaire pour faire traîner en longueur un procès, ou peut-être faire libérer un de ses agents¹⁶. Il demande la somme à Londres, qui lui renvoie deux réponses contradictoires, dont un refus sous prétexte qu'il s'agit d'un traquenard. Furieux, Londot présente sa démission, ainsi que celle de ses principaux adjoints, à Londres. Cette crise de confiance sera en fin de compte surmontée, mais elle illustre bien les tensions que la question du financement peut provoquer. Nous en reparlerons plus loin.

15 Interview de Flore Docq (née de Ygartua), par Jean Vanwelkenhuyzen, 16.3.1971 (CEGES).

16 ETIENNE VERHOEYEN, "Le service de renseignements Marc (1942-1944)", in *Cahiers...*, n° 15, 1992, p. 146-147; Interview de Henri Desaeleer, par Jean Dujardin, 8.8.1974 (CEGES).

Caisse sociale

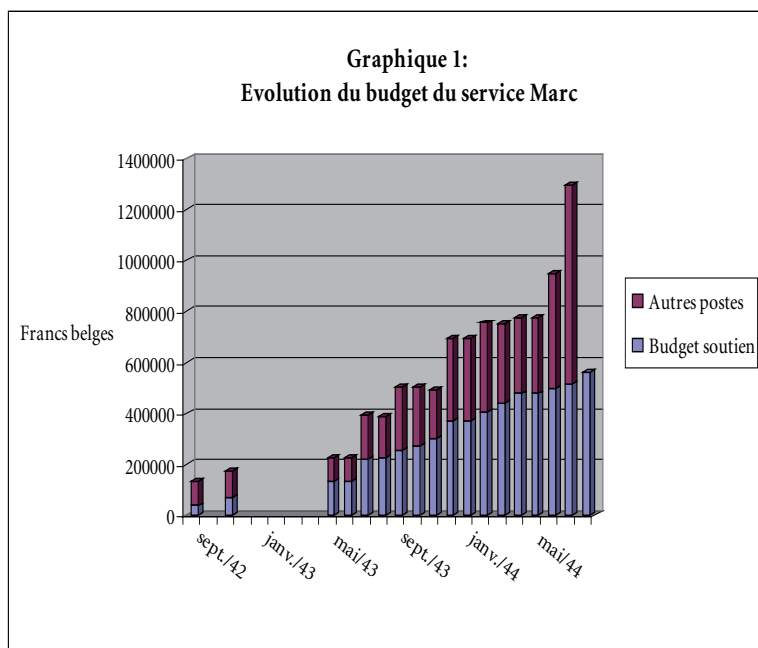
Ce sentiment de responsabilité des chefs de service vis-à-vis de leurs agents peut aussi s'exprimer par la création d'une 'caisse sociale' qui a pour but de venir en aide aux proches d'agents emprisonnés ou décédés. En effet, beaucoup d'agents sont chefs de famille. Leur engagement est au cœur d'un débat sur la compatibilité de leur situation familiale avec les risques pris dans la Résistance. Autrement dit, la question se pose pour beaucoup d'agents ou d'agents potentiels de savoir ce qui a la priorité dans leur échelle de valeur, la patrie ou la famille ? Une manière de s'engager pour l'une sans s'exposer à laisser l'autre dans le besoin est de s'assurer qu'en cas d'accident, le service fournira un soutien substantiel aux familles dans la détresse, en attendant que l'État prenne le relais à la Libération.

Généralement, plus un service est ancien, plus le budget consacré à sa caisse de soutien est important. Ainsi à l'été 1943, le service Tégat consacre environ 17 % de son budget à l'aide aux familles des agents arrêtés, notamment pour faire face à la vague d'arrestations qui a démantelé son secteur anversoïis au printemps précédent. Le cas du service Luc-Marc est encore plus frappant. Créé très tôt et en développement constant, il n'est pas épargné par les arrestations, mais parvient chaque fois à surmonter les crises qu'elles provoquent. En septembre 1942, sur un budget mensuel de 132.700 francs, 37.500, soit 28 % du total, sont consacrés au soutien des familles¹⁷. Deux mois plus tard, le réseau utilise 70.000 des 175.000 francs dont il dispose pour novembre, soit 40 % de la somme, à sa caisse sociale ! Ce montant ne cessera de croître jusqu'à la fin de l'Occupation, sa part relative étant elle aussi en constante augmentation jusqu'en avril-mai 1944¹⁸. En novembre 1943, pas moins de 135 personnes ou familles bénéficient du soutien du service Marc, pour un montant total de 300.000 francs.

Bien sûr, l'entretien de cette caisse sociale n'est pas nécessaire à la survie d'un service, mais bien des chefs de réseaux en font une obligation morale. Il ne faut d'ailleurs pas sous-estimer l'impact positif que peut avoir l'existence d'une telle caisse sur les agents; le fait de savoir que le service se souciera de sa famille en cas de disparition est à même de renforcer la relation de confiance qui unit le membre au réseau en même temps qu'elle allège ses préoccupations concernant l'avenir des siens. La caisse sociale peut donc raffermir le moral des agents, et par conséquent encourage leur implication dans les activités du service.

17 CINO & JENDEL, *Note de service*, 28.9.1942 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 186). Voir graphique 1. Notons que sur ce graphique, l'absence de valeur n'indique pas une valeur nulle, mais bien des données lacunaires pour la période concernée.

18 *Note de service de Marc, 1943-1944* (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 393).



Le financement des secteurs

Une partie du budget est à son tour répartie entre les secteurs, qui organisent à leur niveau le remboursement des frais de leurs agents. Ce financement est parfois au centre de polémiques entre la base et la direction du réseau. Dans les secteurs, il arrive qu'on se plaigne d'être sous-financé et de ne pas pouvoir rembourser les dépenses effectuées par les agents. Dans quelques cas extrêmes, le mécontentement du sous-groupe est tel qu'il préfère se détacher de son réseau initial et tenter de se raccrocher à un service moins chiche ! Le réseau Ferrand perdra de cette manière une de ses meilleures sections : dépitée de voir ses agents, dont beaucoup avec charge de famille, déboursés de leur poche leurs frais de fonctionnement, cette section, née dans les bureaux de Traction & Électricité, s'en ira continuer son travail dans les rangs du service Athos¹⁹. Bien sûr, le cloisonnement entre les différents niveaux du réseau a pour conséquence que les niveaux inférieurs ignorent tout des difficultés financières dans lesquelles le service doit parfois se dépitier. Il est paradoxal de constater que, si dans un premier temps, l'association de l'argent et de l'activité patriotique est méprisée, la vénalité étant considérée comme une marque de manque de fiabilité, les nécessités de la guerre secrète pousseront par la suite à reconsidérer cette posture idéaliste... Au point que pour bien des groupes

¹⁹ Interview d'André Monseu par l'auteur, 29.11.2001.

cherchant à se raccrocher, l'absence de possibilité de financement d'une filière deviendra synonyme d'absence de contact avec la Grande-Bretagne, et par conséquent de manque de fiabilité ! C'est ainsi que lorsque le service Luc essaie de récupérer Maurice Royaux, chef du secteur VN/44, après une rupture de connexion, ce dernier refuse de renouer le lien. En effet, le nouveau responsable du réseau, Jean Van Schuurbeek, ne peut pas assurer son financement. Pour Royaux, "(...) ils n'ont pas d'argent, c'est qu'ils n'ont pas de contact"²⁰. Après avoir été dénigré, l'argent finit donc par être perçu comme un gage de sérieux !

À l'échelon de l'état-major du réseau, on associe volontiers le financement des secteurs à leur rendement. Un chef de service aura toujours quelque réticence à alimenter un secteur peu intéressant alors que ses finances sont très limitées et que d'autres secteurs, plus efficaces, sont eux aussi dans le besoin. Pour mettre fin aux malentendus qui peuvent naître de la répartition des sommes, certains services demandent à leurs secteurs de justifier leur budget. C'est le cas dès 1943 du service Luc-Marc, qui enjoint à ses chefs de secteur de présenter leurs comptes à chaque fin de mois²¹.

II. L'aide de Londres : les modes de financement

La première année d'occupation de la Belgique est caractérisée par la faiblesse des contacts entre les noyaux de résistants naissants et la Grande-Bretagne. Cette situation s'explique notamment par le fait qu'à Londres, les initiatives des Britanniques et des Belges sont alors lancées en ordre dispersé. L'accord du 12 août 1941 entre le Premier ministre Hubert Pierlot et sir Stewart Menzies, chef du *Secret Intelligence Service*, le service de renseignements britannique, jettera les bases d'une coopération renforcée. Un des termes de cet accord prévoit que le financement des réseaux en Belgique occupée sera assuré par la Belgique.

Notre propos n'est pas ici de décortiquer le financement et la comptabilité de la Sûreté elle-même. Ces aspects méritent cependant quelque attention. Rien n'a été retrouvé quant aux discussions évoquant le volet pécuniaire de la mise en place de la Sûreté, si ce n'est que, d'après Lepage, le ministre des Finances Camille Gutt s'était engagé à assurer sans réserve le financement de l'entreprise²². Durant les premiers mois de son existence londonienne, l'administration de la Sûreté de l'État fonctionne avec un budget réduit. Elle n'a en effet pas grand-chose à financer durant les mois qui suivent son rétablissement en novembre 1940. Mais au fur et à mesure que se nouent les contacts avec les territoires occupés, notamment via l'antenne de Lisbonne, les besoins de la Sûreté se développent et avec eux son budget. À partir de la fin de l'année 1943,

20 Interview de Maurice Royaux, par Jean Dujardin, s.d. (CEGES).

21 Note de service *A tous les chefs de groupe*, s.d. (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 186).

22 Interview du baron Fernand Lepage, 20.6.1983 (CEGES, *Archives de l'émission Jours de Guerre* (télévision), AA 1450, n° 300).

les sommes allouées au financement de la Résistance vont littéralement exploser du fait de l'aide massive accordée aux mouvements de résistance armée, comme l'Armée secrète ou le Front de l'Indépendance, ainsi qu'aux structures d'aide aux réfractaires, en particulier à Socrate.

Le contrôle de la comptabilité sera assuré par le ministre en charge de la Sûreté, soit dans un premier temps le Premier ministre Hubert Pierlot, puis le ministre de la Justice Antoine Delfosse²³. Cette vérification reste en fait relativement superficielle. En effet, si l'administrateur de la Sûreté est appelé à rendre compte au ministre de la destination générale des fonds qui lui ont été accordés, la justification précise de leur emploi est laissée à sa discrétion. Par ailleurs, l'Office parlementaire est quant à lui totalement tenu à l'écart de l'affaire.

Au commencement était le franc belge

Dans un premier temps, une grande partie du financement est initiée au départ de l'antenne de la Sûreté à Lisbonne. En effet, dès juillet 1941, la Grande-Bretagne autorise la Belgique à exporter des livres sterling²⁴. L'antenne de la Sûreté réceptionne ces livres à Lisbonne et achète par ce moyen des devises (principalement des francs belges, mais aussi des francs français et, plus tard, des dollars) pour les expédier aux services belges²⁵. John De Stoop, directeur à la compagnie du gaz de Lisbonne (qui dépend du groupe belge Sofina), et qui rend de nombreux services à l'antenne de la Sûreté dans cette ville, semble avoir été un des principaux artisans de l'opération²⁶.

Celle-ci constitue en fait une excellente affaire. En effet, le franc belge ne vaut quasi plus rien à l'étranger : l'occupation du pays, les incertitudes quant à son avenir et l'interruption de nombreux échanges ont grevé sa valeur sur les marchés étrangers. Le gouvernement en exil le rachète donc en grande quantité pour des sommes dérisoires. Mais arrivées en Belgique, où le franc reste la monnaie d'usage courant, ces liasses de billets reprennent toute leur valeur pour les services qui les réceptionnent²⁷. Il s'avèrera pourtant que ces achats perturbent le marché à Lisbonne, ce qui conduira à modifier quelque peu la procédure. Début 1943, les Anglais prennent eux-mêmes en charge l'achat de devises via la Banque d'Angleterre, afin de coordonner les efforts et d'éviter de telles perturbations²⁸. Les Belges adressent donc à partir de ce moment leurs commandes de liquidités à la Banque d'Angleterre, qui entreprend les démarches nécessaires.

23 Lettre de Pierlot à Delfosse, 9.2.1944 (AGR, *Archives du cabinet du Premier ministre*, n° 831).

24 BERNARD DUCARME, *op.cit.*, p.10.

25 Interview de Raoul Derivière, par Henri Fassbender, 17.7.1974 (CEGES).

26 CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 10.

27 Interview d'Albert Hachez par Jean Vanwelkenhuyzen, 21.11.1970 (CEGES).

28 Interview du baron Fernand Lepage, 20.6.1983 (CEGES, *Archives de l'émission Jours de Guerre* (télévision), AA 1450, n° 300).



• Sous l'Occupation, le trafic de devises fait aussi partie du marché noir.
(Photo CEGES)

Cependant, ce système avantageux ne peut durer éternellement. Dès 1942, la Sûreté éprouve certaines difficultés à se procurer des francs belges. En effet, la masse monétaire belge en circulation dans les pays neutres ou alliés n'est pas illimitée. Une partie du financement va donc s'effectuer au moyen d'autres devises. En témoigne notamment la comptabilité du service Sabot, qui est à cette époque le principal intermédiaire entre les réseaux œuvrant en Belgique occupée et la Sûreté. Les quelques documents comptables conservés montrent que Sabot reçoit de l'antenne de Lisbonne des francs belges, mais aussi français et suisses, et un nombre croissant de dollars, surtout à partir d'août – septembre 1942²⁹. Sabot réceptionne sporadiquement des pesetas, essentiellement pour financer le passage vers et à travers l'Espagne, ainsi que quelques livres sterling, marks et escudos, mais tout cela ne représente pas grand-chose. Notons que durant toute la durée de la guerre, une partie du financement parviendra sous la forme de francs français, lesquels seront naturellement destinés en priorité à l'alimentation des services belges de France. L'approvisionnement dans cette devise ne paraît en tout cas pas avoir posé des problèmes comparables à ceux rencontrés pour le franc belge. Il semble même lui avoir été antérieur, puisque la première somme reçue de Lisbonne par les services belges en France, en mai ou juin 1941, est constituée de francs français. Le financement propre de ces réseaux sera donc la plupart du temps directement assuré par le biais de cette devise.

²⁹ CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 393.

Plusieurs opérations de rachat de devises belges sont pourtant encore lancées en 1943 et 1944³⁰. Il existe ainsi un projet élaboré début 1944, prévoyant la fourniture par l'antenne du *Secret Intelligence Service* à Berne de la somme de 10 millions de francs belges par mois, contre paiement du montant équivalent en escudos à Lisbonne, mais nous ignorons si ce projet a été mis à exécution.

Selon différents témoignages, les autorités belges auraient entrepris la fabrication de 'faux' billets pour contourner cette difficulté et continuer à financer les services belges. Nous n'avons pas retrouvé de documents relatifs à cette production, mais des témoignages oraux, confirmés par les notes de service de plusieurs réseaux belges, évoquent cette étrange opération de falsification par un État de sa propre monnaie. Celle-ci aurait eu lieu en 1943³¹, et les billets en question auraient été parachutés au service Zéro, qui se serait alors chargé de les distribuer. En effet, une note du service Zéro mentionne que, dans ses caisses de février 1944, Zéro dispose de 50.000 francs "non émis"³², auxquels il ne touche pas, mais que 200.000 autres ont été remis à "Azur" (c'est-à-dire Tégal) en décembre 1943. Sur base d'autres notes de Zéro³³, il apparaît que ces 250.000 francs non émis ont très vraisemblablement été réceptionnés en novembre 1943. Ces documents laissent aussi entendre qu'une première somme de 125.000 francs aurait été reçue par le service auparavant, et qu'elle a été dépensée au mois d'octobre. Si l'on en croit Albert Hachez, à la tête de Zéro jusqu'en juin 1943, un parachutage de tels billets, en l'occurrence des coupures de 500 francs, a déjà eu lieu pendant la période durant laquelle il dirigeait le service³⁴. Hachez refuse de les utiliser et les fait enterrer jusqu'à la fin de la guerre³⁵. De fait, ces billets n'ont pas suivi l'entière du processus nécessaire à leur mise en circulation, d'où ce qualificatif de "non émis". Si la Banque nationale s'en était aperçue, elle aurait mené une enquête³⁶. Dans le cas où un collaborateur s'en serait mêlé, il aurait pu cerner le milieu d'où provenaient les billets, ce qui, selon Hachez, aurait fait courir un risque inacceptable pour le service.

30 *Idem*, n° 10.

31 Peut-être ces billets ont-ils été prélevés sur le stock de billets destinés à être fournis aux troupes britanniques et américaines en vue de l'occupation de la Belgique ? Ce stock, dont l'élaboration remonte précisément aux premiers mois de l'année 1943, devait initialement s'élever à 600 millions de francs belges. JEAN-FRANÇOIS CROMBOIS, *Camille Gutt. 1940-1945. Les finances et la guerre*, Bruxelles, 2000, p. 477-479.

32 *Service Zéro. Comptes du mois de février 1944*, [3.1944] (CEGES, *Archives de la Sécurité de l'État*, AA 1333, n° 259).

33 Provenant aussi de CEGES, *Archives de la Sécurité de l'État*, AA 1333, n° 259.

34 Interview d'Albert Hachez par Jean Vanwelkenhuyzen, 21.11.1970 (CEGES).

35 A moins qu'il ne s'agisse des 125.000 francs dépensés à l'époque où le successeur d'Albert Hachez, Maxime Vanpraag, gère le réseau.

36 Délocalisée en France au moment de l'invasion, la Banque nationale est de retour en Belgique dès le 10 juillet 1940. Bien que privée de son or, elle reprend l'émission de billets sous l'Occupation. Notons qu'il ne faut pas la confondre avec la Banque d'Émission, initialement prévue pour cette tâche en cas de délocalisation de la Banque nationale, mais rapidement détournée par l'Allemagne en vue de la mise en coupe réglée de l'économie belge. Cf. ETIENNE VERHOEYEN, *La Belgique occupée. De l'an 40 à la Libération*, Bruxelles, 1994, p. 122-123.

D'autres réseaux que Zéro ont été confrontés à ces coupures. Comme nous l'avons vu, en décembre 1943, Zéro confie au service Tégat, qui est à ce moment financièrement dans le besoin, 200.000 francs en billets non émis. Mais d'après Paul Lebrun, un des cadres de Tégat, l'ordre serait arrivé de Londres (probablement via Zéro) de ne pas les utiliser³⁷. Toujours selon Lebrun, le problème de ces billets de 500 francs est que leur numéro d'émission est en avance par rapport aux coupures qui continuent à être imprimées par la Banque nationale à Bruxelles, ce qui les rend trop facilement identifiables, et par conséquent dangereux. Dès lors, Tégat se résigne à son tour à les cacher plutôt qu'à les utiliser. Quelques mois plus tôt, le service BB mentionnait qu'il recevait lui aussi des billets de ce type. Mais il réagira d'une autre manière, croyant comprendre qu'ils ne seraient valables qu'après la guerre ! De ce fait, il s'arrange pour les échanger contre des billets en circulation, ce qui lui permet de ne pas être pénalisé³⁸.

En résumé, il ressort donc des quelques informations rassemblées à ce sujet que des billets belges produits en Grande-Bretagne ont été parachutés en Belgique en 1943, au moins à deux reprises (une première avant l'été et une seconde avant l'hiver). Mais comme leur numéro n'a pas encore été officiellement émis par la Banque nationale, bon nombre d'entre eux ne sont pas utilisés, même s'il s'avère que certains ont quand même été mis en circulation.

Suite aux difficultés provoquées par la raréfaction du franc belge sur les marchés internationaux, la part du franc dans le financement des services est en constante diminution alors que les sommes infiltrées en pays occupé ont tendance à augmenter³⁹. On a donc recours à d'autres moyens pour continuer à financer la Résistance belge⁴⁰. Ainsi, alors que durant les 8 premiers mois de 1942, 69 % des sommes remises aux agents en partance pour le continent le sont en francs belges, et en 1943, 59 %, cette part n'est plus que de 5 % en 1944⁴¹. À l'inverse, le billet vert connaît un succès croissant,

37 Interview de Paul Lebrun, par Jean Dujardin et Daniel Vercauteren, 2.12.1971 (CEGES).

38 Notes de service de BB, [été 1943] (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 143/1).

39 Ainsi, si l'on analyse la composition des fonds emportés par les agents parachutés sur le continent, on constate que l'argent belge est absent après le 1er trimestre 1944, et ce, tant chez les agents destinés aux services de renseignements que chez ceux envoyés auprès de mouvements développant d'autres formes de résistance. Cependant, des francs belges sont manifestement encore fournis par le SIS durant l'été à l'occasion de parachutages. CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 25.

40 Un intéressant mémorandum reprenant les différentes solutions envisagées est rédigé sur ce problème en mars 1944. *Mémorandum pour monsieur l'Auditeur général Haut Commissaire à la Sécurité de l'État*, 21.3.1944 (CEGES, *Archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État*, AA 1311, B-3, dossier n° 2/V/c).

41 Ces pourcentages sont obtenus à partir des données trouvées dans CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 11. Les montants totaux sont acquis en convertissant les devises étrangères en francs belges sur base des taux suivants : 1 \$ pour 30,5 FB, 1 £ pour 123 FB, 1 FS pour 30 FB et 1 FF pour 0,67 FB. Nous n'avons pas pris en compte dans ces montants les bons du Trésor, qui s'apparentent en quelque sorte à des prêts.



- Le café de la Bourse à Bruxelles sous l'Occupation. Quand la Bourse déborde de ses murs et des restrictions imposées par l'occupant, les devises s'échangent dans les cafés alentours... (Photo CEGES)

puisqu'au cours de ces trois périodes, la part du dollar passe de 9 % de la valeur totale du financement en 1942 à 22 % en 1943, et à 86 % en 1944 ⁴².

Les caprices du roi dollar

Le premier envoi de dollars est probablement effectué à l'occasion du parachutage de l'opérateur radio François Deweer (Speed), début octobre 1941, lequel fournit en novembre... 50 dollars au service Sabot, petite somme qui constitue le résidu de ses dépenses propres ⁴³. Nous retrouvons la trace d'un premier montant vraiment important quelques semaines plus tard, lorsqu'un émissaire de Lisbonne fournit à Sabot la somme de 1950 \$ ⁴⁴. Cependant, la plupart des fonds alimentant les services belges via Sabot sont encore en devises belges, françaises ou suisses.

L'envoi vraiment massif de dollars à Sabot semble dater des derniers mois de 1942, même si des apports assez importants sont effectués dès les mois d'août et septembre de cette année. Le change devant s'effectuer en grande partie en France via Sabot, se pose déjà pour Pierre Bouriez, le chef de ce service, la question de la capacité d'absorption du marché et de l'éventuelle baisse des cours. En octobre, en réponse à une proposition de Londres, Sabot écrit : "Dès réception de votre câble m'annonçant que je recevrais 5 millions par mois, j'ai envoyé quelqu'un chez mon changeur habituel pour lui demander s'il pouvait chaque mois me changer une quantité de dollars correspondante. Il m'a répondu affirmativement mais que nous devions changer une partie chaque semaine pour ne pas faire tomber le cours. Vous pouvez donc tout envoyer en dollars" ⁴⁵. Il signalera quelques jours plus tard que ce mode de financement est effectivement acceptable, étant donné le succès du dollar, pour autant que la valeur des transactions ne dépasse pas les 5 millions de FB.

Le danger inhérent à cette méthode est qu'elle implique de pratiquer le change au marché noir. En Belgique, ces opérations se déroulent en général dans les cafés situés à proximité de la Bourse de Bruxelles, dans lesquels la vie spéculative continue discrètement malgré l'Occupation. Mais de telles activités sont dangereuses : les agents chargés du change doivent prendre garde aux arnaques, d'autant plus vicieuses que les sommes manipulées sont importantes, et aux fréquentes rafles allemandes. Albert Hachez expliquera que le service Zéro a été roulé à plusieurs reprises dans de telles circonstances. Début 1943, la trahison du changeur dans le cadre d'une opération de ce type est à deux doigts de lui coûter un des ses agents et se solde par la perte de 7.000 dollars. Hachez signifiera

42 Sur base des mêmes données, mais sans devoir recourir à la conversion, on peut exprimer la même évolution en constatant qu'en 1942, 233 francs belges accompagnent chaque dollar envoyé; l'année suivante, on ne compte plus que 83 francs belges par dollar et en 1944 même pas deux francs belges !

43 SABOT [Pierre Bouriez], *Rapport 4*, 8.11.1941 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 393).

44 SABOT [Pierre Bouriez], *Rapport 14*, 25.1.1942 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 393).

45 MURET [Pierre Bouriez], *Rapport 57*, 1.10.1942 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 393).

dans une note de service rédigée en mars 1943 qu'il préférerait d'ailleurs que Londres envoie des francs belges plutôt que des dollars, étant donné les risques que représentent ces opérations⁴⁶. Il est vraisemblable que les mois suivants renforceront Albert Hachez dans sa préférence. En effet, non contente d'exposer les services aux risques inhérents aux opérations de change clandestines, à savoir l'arnaque et la capture, la nécessaire conversion du dollar en franc belge les rend également tributaires du cours clandestin du billet vert ! Malheureusement pour les réseaux belges, l'année 1943 réservera une bien mauvaise surprise en la matière.

Nous avons tenté, sur base de données fournies par les services de renseignements eux-mêmes, de reconstituer les grandes tendances de l'évolution du cours du dollar en Belgique occupée⁴⁷. Ces éléments chiffrés ressortent en fait de commentaires sur leur financement que font certains réseaux belges dans les notes de service accompagnant leurs rapports. Il arrive en effet qu'un service évoque les taux auxquels il a échangé les dollars qui lui ont été fournis, la plupart du temps incidemment, à titre purement informatif ou pour s'en plaindre, ou dans le cas de Luc-Marc et à partir de l'été 1943, systématiquement pour justifier ses comptes. Sur base des documents de ce type qui ont été conservés, nous avons rassemblé un corpus de 27 données chiffrées⁴⁸ provenant des notes de sept services différents⁴⁹, et courant de septembre 1942 à août 1944⁵⁰.

Dès le début de l'Occupation, le dollar connaît un mouvement à la hausse⁵¹. Après avoir atteint un sommet fin 1942 (il s'échange alors contre 140 francs belges !), le dollar aurait connu une période assez stable durant les premiers mois de 1943, caractérisée par un taux de change très favorable à la devise américaine⁵². La chute s'amorce vraisemblablement au printemps 1943, et semble pratiquement continue du mois de

46 *Note de service*, 8.3.1943 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 254).

47 Voir graphique 2.

48 Ce corpus n'est pas systématique; tantôt ces données chiffrées sont des moyennes mensuelles, tantôt des écarts maximum et minimum, tantôt des données isolées. Nous sommes parfaitement conscient de la grande faiblesse de ces éléments d'un point de vue statistique, vu leur caractère hétéroclite. Tous ne recouvrent effectivement pas exactement la même réalité (clandestine, et donc par définition, peu documentée), mais nous n'en avons pas trouvé d'autres, et devons donc nous en contenter ! Peut-être, si elles existent, des séries chiffrées tirées d'archives du *Devisenschutzkommando* permettraient-elles de les compléter, mais la recherche de telles données nécessiterait vraisemblablement des recherches laborieuses et s'inscrirait dans une étude poussée de l'économie clandestine, laquelle dépasserait de loin les perspectives de notre propos.

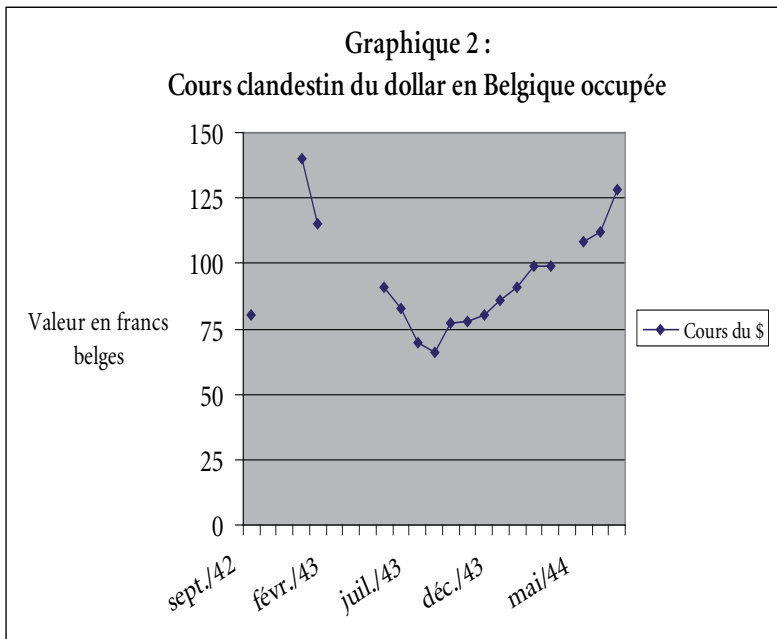
49 Bayard, BB, Janvier, Luc-Marc, Sabot, Tégal et Zéro.

50 La période la mieux documentée s'étend du mois d'août 1943 au mois de février 1944 (16 données).

51 Le 9 mai 1940, le dollar s'échange à 29,5 francs belges. Le 31 juillet 1940, le cours officieux a déjà atteint 37 francs belges pour un dollar (FERNAND BAUDHUIN, *L'économie belge sous l'occupation. 1940-1944*, Bruxelles, 1945, p. 191).

52 Cette période de stabilité n'apparaît presque pas dans les données fournies par les services; puisque le cours est stable, il n'affecte en rien leurs activités, et ils n'en parlent donc pas au moment même. La période sera par contre évoquée lorsque le dollar chutera, précisément pour illustrer cette chute et les problèmes qu'elle entraîne.

mai au mois d'août⁵³. Le billet vert touche sans doute le fond vers la mi-août; le taux de change le plus bas est alors enregistré par le service Marc, qui échange ses dollars pour 63 francs. Mais dès la fin du mois, le service signale une forte reprise. Celle-ci semble le premier acte de plusieurs mois de turbulences, les différents services signalant des taux de change variant de 70 à 93 francs belges⁵⁴. Cependant, la tendance redevient à la hausse⁵⁵ : le dollar saute à plusieurs reprises le seuil symbolique des 100 francs belges aux mois de février et mars, avant de le passer durablement vers avril ou mai. Il continue alors à monter, vraisemblablement jusqu'à la Libération, s'échangeant déjà contre 130 francs belges au mois de juillet 1944. Venant après les difficultés entraînées



53 On peut supposer, et les services de renseignements ne manquent pas de le faire, que cette baisse est liée à une diminution de la demande suite à la déportation des Juifs et à une augmentation de l'offre, sans doute liée à l'introduction de plus en plus massive de dollars... pour le financement même de la Résistance ! Conscients du fait qu'un arrivage trop massif peut entraîner de brusques mouvements de dévaluation, Albert Hachez et Max Londot, qui dirigent respectivement Zéro et Marc, les deux principaux services de renseignements belges, s'arrangent pour ne pas vendre leurs dollars en même temps, afin de ne pas écraser le marché [Interview d'Albert Hachez par Jean Vanwelkenhuyzen, 21.11.1970 (CEGES)].

54 On pourrait émettre l'hypothèse que ces différences sont uniquement dues aux possibilités de change des différents réseaux, mais le service Janvier effectue un relevé systématique du 22 septembre au 22 octobre, qui confirme ce phénomène [*Renseignements financiers*, (fin octobre 1943) (CEGES, *Archives de la Sécurité de l'État*, AA 1333, n° 178)].

55 La perspective d'une libération prochaine, consécutive à un débarquement des Alliés, entraîne une augmentation de la demande de dollars, et, conséquence de ce mouvement spéculatif, de leur valeur.

par les mouvements baissiers, ce phénomène soulagera d'autant les finances des services de renseignements. Signalons aussi que les taux de change auxquels sont soumis les services belges ne dépendent pas seulement des variations temporelles du dollar, mais aussi de l'état et de la valeur des billets de banque qui leur sont fournis. D'une manière générale, les petites coupures (100 dollars ou moins) s'échangent à un meilleur taux que les grosses, tandis que les billets déchirés ou tachés trouvent très difficilement acquéreur et seulement pour des montants assez faibles.

Les diamants sont éphémères

Il n'est pas exclu que cette baisse du dollar, au cours de la première moitié de 1943, décide la Sûreté à tenter le financement des services de renseignements par l'envoi de diamants. L'idée traverse en tout cas l'esprit de certains acteurs de terrain puisqu'une note de service du réseau BB signale durant l'été 1943 que, suite à la dévaluation du dollar, le réseau est disposé à être financé en diamants⁵⁶.

La Sûreté semble d'ailleurs s'y intéresser peu après le début de la chute du dollar, puisque dès juin 1943, elle achète son premier lot de diamants. Les pierres précieuses présentent des avantages manifestes : elles prennent très peu de place, ce qui en facilite le transport, et offrent la perspective de pouvoir être revendus à Bruxelles pour une valeur nettement supérieure à celle de leur achat à Londres. Avant le mois d'octobre suivant, la Sûreté se sera procuré quelque 1.176 pierres précieuses, pour un montant total de 30.000 £⁵⁷, soit pour près de 3,7 millions de francs belges⁵⁸.

Cependant, cette nouvelle méthode de financement restera relativement limitée. L'envoi de diamants à la Résistance se limitera à quatre parachutages, qui s'échelonnent de juillet à novembre 1943⁵⁹. Pourtant, l'opération semble avoir été largement bénéficiaire puisque, malgré la perte de la plus importante expédition (l'opération *Playbill*, en octobre 1943), les gains enregistrés par les services de renseignements (6 millions de francs belges) dépassent largement l'investissement financier initial de la Sûreté de l'État (3,7 millions). Mais l'acquisition ultérieure de près de 500 diamants par la Sûreté en 1944 restera sans suite. Pour une raison que nous ignorons, peut-être liée à la remontée du dollar sur le marché clandestin belge ou au fait que la taille des diamants aurait permis d'en déceler l'origine et par conséquent mis en danger les agents chargés de leur vente,

56 Notes de service de BB, 28.8.1943 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 143/1).

57 Durant la guerre, le taux de change entre la livre sterling et le franc est fixé à 123,5 FB pour 1 £ à partir d'octobre 1940 dans les comptes du gouvernement (JEAN-FRANÇOIS CROMBOIS, *op.cit.*, p. 223).

58 CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 11. Ces chiffres contredisent ceux qui ont été avancés par la Sûreté à Bernard Ducarme dans les années soixante puisqu'ils sont pratiquement dix fois plus importants ! (BERNARD DUCARME, *op.cit.*, p. 15).

59 CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 11.

ces diamants ne seront jamais expédiés⁶⁰. Le financement de la Résistance par l'envoi de diamants ne sera en fin de compte resté qu'un procédé relativement mineur et éphémère.

Les bons du Trésor

Un mémorandum rédigé par la Sûreté sur le financement de la Résistance émet en mars 1944 un avis défavorable sur la fourniture de bons du Trésor, estimant cette opération fiduciaire dangereuse et peu attrayante pour les éventuels bailleurs de fonds⁶¹. En effet, le succès de l'opération dépendra du crédit (dans les deux sens du terme !) que ces derniers accorderont aux bons. L'issue heureuse d'une telle démarche est donc liée à l'authenticité que la personne approchée reconnaît au document, à la confiance qu'inspire son porteur, ainsi qu'à l'assurance que les mesures prises par le gouvernement en exil se réaliseront effectivement après la Libération, ce qui implique bien entendu une confiance dans la victoire des Alliés. Ces exigences n'empêcheront pas qu'une opération de financement de grande ampleur, axée sur ces bons du Trésor, soit lancée quelques jours avant la rédaction du mémorandum. L'action fait suite à deux expériences plus limitées, menées en 1942.

Le premier mandat du Trésor destiné à financer la Résistance est émis le 27 janvier 1942. Ce bon signé par Gutt d'une valeur de deux millions de francs belges n'a pas pour but de financer le renseignement, mais bien d'aider les familles de militaires belges présents en Grande-Bretagne et au Congo⁶². Il est confié à l'agent parachutiste René Bruaux, alias Roll, qui est parachuté dans la nuit du 2 au 3 mars 1942 pour le compte du service Zéro. C'est à ce service que Roll confiera d'ailleurs le document, qui sera finalement utilisé pour financer le renseignement. En effet, Zéro le transmet quelques mois plus tard à Antoine Jooris, chef du service Bayard, vraisemblablement via Pierre Vandermies, délégué de la Sûreté de l'État, alors en tournée d'inspection des réseaux. Sur base de ce document, Jooris reçoit un financement d'un peu plus d'1,9 million d'un de ses agents, Eugène Charpentier, avocat hutois de mèche avec la banque Borsu⁶³. La somme est versée à la condition de faire passer à la BBC le message "La montagne est en mouvement" afin d'authentifier le document. C'est chose faite début février 1943⁶⁴.

60 Pourtant, il est mentionné que des diamants sont présents dans un parachutage destiné aux services de renseignements dans la nuit du 4 au 5 mars 1944. Ceci soulève la question d'un financement parallèle par les services secrets britanniques. *List of equipments and stores sent by SIS to agents in Belgium*, 1944 (CEGES, Archives de la Sûreté de l'État, AA 1333, n° 25).

61 *Mémorandum pour monsieur l'Auditeur général Haut Commissaire à la Sécurité de l'État*, 21.3.1944 (CEGES, Archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État, AA 1311, B-3, dossier n° 2/V/c).

62 CEGES, Archives de la Sûreté de l'État, AA 1333, n° 11.

63 ANTOINE JOORIS, *Souvenirs de la guerre 1940-1945*, s.l., 1986, p. 127-128. La date exacte à laquelle cette somme a été touchée n'est pas connue, mais elle doit se situer entre février et avril 1943, soit plus d'un an après l'émission du bon !

64 CEGES, Archives de la Sûreté de l'État, AA 1333, n° 22bis.

Antoine Jooris gardera 509.000 francs pour son propre service et remettra la somme restante, soit environ 1,42 millions, au service BB, que dirige son frère, Emmanuel. Il faudra donc du temps et de nombreux détours avant que ce bon ne soit utilisé, et de surcroît à une fin autre que celle pour laquelle il avait été initialement prévu.

Le 22 mai 1942, c'est-à-dire bien avant que le premier mandat ne connaisse une destinée favorable, un deuxième bon du Trésor est émis, cette fois pour une valeur de 4 millions de francs belges. Il est emporté quelques jours plus tard par l'avocat Nicolas Monami, alias Baton, qui est parachuté en Belgique dans la nuit du 24 au 25 mai 1942⁶⁵. La somme est en grande partie destinée à financer l'Armée de la Libération, dirigée par le ministre Antoine Delfosse, pour le compte de qui Monami était parti en Grande-Bretagne. 500.000 francs doivent également être remis au service Clarence⁶⁶. La comptabilité de la Sûreté mentionne que ce bon du Trésor, remis à Delfosse par Monami, a été honoré par le baron Paul de Launoit, de qui nous reparlerons plus loin, et a servi à financer l'Armée de la Libération. Dans un premier temps, de Launoit demandera que Galopin, c'est-à-dire la Société générale, procure la moitié du montant. Suite au refus de ce dernier, de Launoit avancera l'entièreté de la somme. Nous ignorons par contre si le service Clarence a bénéficié de la part qui lui était destinée⁶⁷. Sans doute ce bon a-t-il encore circulé par la suite, puisqu'il sera encaissé quelques jours après la Libération par la Société générale de Belgique !

Nous n'avons pas retrouvé d'autres émissions de bons du Trésor à destination de la Résistance avant la grande opération du 17 mars 1944, date à laquelle 30 mandats de 500.000 francs chacun, soit une somme totale de 15 millions de francs belges, sont émis⁶⁸. 12 d'entre eux, soit 6 millions de francs belges, sont censés être remis aux services de renseignements pendant le deuxième trimestre de l'année 1944. Cependant, cette opération paraît ne laisser de traces ni sur le terrain ni dans les documents traitant du remboursement des bons du Trésor. Il semble dès lors vraisemblable que, pour une raison ou une autre, ces bons n'ont jamais été envoyés aux services de renseignements. Par contre, 15 autres, soit l'équivalent de 7,5 millions, vont effectivement être fournis durant cette même période au service Socrate pour le financement de l'aide aux réfractaires. Rien n'a été retrouvé quant au sort des trois derniers mandats.

65 Nicolas Monami est précisément parachuté en compagnie d'Emmanuel Jooris, dans le but de réorganiser le service Beaver, qui deviendra Beaver-Baton. L'arrestation de Monami un mois plus tard démembre son réseau.

66 CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 11.

67 Il n'est pas exclu que ce soit le cas, un document sous-entendant précisément que le service a commencé à bénéficier d'un financement de Londres en mai 1942 [*History Sheet*, 8.1.1945 (CEGES, *Archives du service Clarence*, AA 1099, n° 4)].

68 CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 11.

III. L'aide de Londres : acheminement et répartition des fonds

Nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, l'acheminement de telles valeurs ne va absolument pas de soi. Il restera tout au long de l'Occupation en grande partie dépendant des liaisons établies entre la Belgique et la Grande-Bretagne.

Les envois de Lisbonne

La première méthode d'infiltration d'espèces en Belgique est l'utilisation des voies terrestres. Dans ce cas de figure, il s'agit d'expédier l'argent à travers la péninsule ibérique vers la France, puis de le faire remonter vers la Belgique. Ces opérations sont en grande partie dirigées depuis l'antenne de la Sûreté à Lisbonne. En effet, celle-ci effectue durant les premières années un grand nombre d'opérations de rachat de francs belges. Elle se charge ensuite de faire passer les liquidités au-delà des Pyrénées via les lignes de liaison qui l'unissent à la France non occupée. Cet argent est réceptionné par les services installés en zone Nonno, lesquels se chargent de le distribuer aux réseaux belges auxquels ils sont connectés.

Nous ne décrivons pas par le détail l'histoire et le fonctionnement des services installés au sud de la Loire, mais il nous semble important d'effectuer quelques rappels ⁶⁹. Le premier réseau belge à jouer ce rôle d'intermédiaire dans les liaisons est le service Benoît, créé et animé par des militaires belges repliés dans le sud de la France. Durant l'été 1941, Pierre Vandermies, un agent parachutiste, organise une nouvelle filière, afin d'assurer la mainmise de Londres sur cet élément crucial que constituent les liaisons. Celle-ci sera intégrée dans le service Sabot, que dirigera Pierre Bouriez, envoyé par la Sûreté en octobre 1941. Enfin, en août 1942 arrive un nouveau délégué de Londres, l'ancien chef de Zéro William Ugeux, qui crée le Poste de Commandement belge (PCB), dont la mission est de réorganiser les liaisons et de chapeauter les services belges. Des problèmes de légitimité opposeront ces divers services jusqu'au début de l'année 1943. Benoît entre en conflit avec Sabot, avant que ce dernier ne se heurte au PCB. Un des enjeux de ces antagonismes sera bien entendu le contrôle des flux financiers alimentant les services belges, d'autant que beaucoup considèrent le financement par le gouvernement comme une preuve de légitimité, et que chacun a sa propre politique de gestion.

Dans un premier temps, le service Benoît apporte une certaine aide financière aux réseaux établis en Belgique grâce à ses propres revenus. Le fait est en tout cas certain pour le service Luc : celui-ci reçoit une somme de 10.000 francs belges lorsque le lieutenant Pierre Hauman, fondateur du service Tégal, établit pour la première fois le contact entre Luc et Benoît, le 20 février 1941 ⁷⁰. Luc reçoit encore 25.000 francs en mai et 35.000 en

⁶⁹ Nous renvoyons principalement le lecteur à JEAN FOSTY, "Les réseaux belges en France", in *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 2, 1972, p. 187-222.

⁷⁰ HENRI BERNARD, *Août 40-Avril 42*, s.l., 1983, p. 18-19.



• Réception en Ardenne d'un container parachuté pour le service Luc par deux agents du réseau, 8 novembre 1941. (Photo CEGES)

juin. Peut-être ces deux dernières sommes résultent-elles des premiers fonds envoyés par l'antenne de Lisbonne, fonds qui arrivent à Benoît vers mai ou juin 1941. Le service reçoit à cette occasion 225.000 francs français ⁷¹. Cependant, il est probable que les sommes reçues au cours des mois suivants sont encore relativement faibles. Une note rédigée en septembre 1941 par Hervé Doyen, chef de Benoît, estime en effet que son financement est insuffisant pour pouvoir effectuer des opérations de compensation au profit des services travaillant en Belgique ⁷². Jusqu'au départ de Doyen, le 15 mars 1942, le service reçoit en tout 1.500.000 francs français. Cet argent est censé, selon Doyen, alimenter les réseaux en France et en Belgique. Il est en tout cas établi que 264.000 francs belges seront envoyés avant février 1942 au service Luc ⁷³, et il semble probable que le service Tégald, né dans le giron de Benoît, ait bénéficié lui aussi d'un soutien financier.

71 [HERVÉ DOYEN], *La Sûreté de l'État Belge*, s.d. (CEGES, Archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État, AA 1311, B-9).

72 [HERVÉ DOYEN], *Note au Chevalier Servant*, 10.9.1941 (CEGES, Archives de la Sûreté de l'État, AA 1333, n° 134).

73 JEAN DUJARDIN, "Le Service 'Luc', été 41-été 42. Aspects des problèmes de commandement et de liaison", in *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 6, 1980, p. 47, n. 59. Luc ne touchera que 221.000 francs, les 43.000 francs restant étant saisis à l'occasion de l'arrestation d'un courrier.

En 1942, le principal intermédiaire en termes de financement est le service Sabot, qui assure l'approvisionnement en espèces sonnantes de bon nombre de services belges⁷⁴. C'est ainsi qu'à partir de février 1942, il prend la relève de Benoît pour le financement de Luc⁷⁵. Sabot lui accorde une dotation mensuelle de 40.000 francs belges par mois, à laquelle s'ajoute une réserve de 50.000 francs. Au mois d'avril 1942, le financement de Luc par Sabot monte à 50.000 francs par mois, pour être porté au mois d'août à 80.000 francs⁷⁶. Les documents de la Sûreté retraçant les comptes de Sabot nous montrent un service assez riche et disposant lui-même d'une réserve de plusieurs millions de francs belges⁷⁷. Pierre Bouriez est peu enclin à se plier aux demandes des services qui sont nombreux à vouloir constituer leur propre réserve. Il ne songe bien sûr pas à en laisser dans l'embarras, mais semble vouloir restreindre la marge de liberté financière pour mieux les contrôler⁷⁸.

Au cours des derniers mois de 1942, la création du PCB conduit à une nouvelle répartition des tâches. Sabot ne financera plus directement que les réseaux qui lui sont attachés, les autres dépendant désormais directement du PCB. La première somme fournie par le PCB à Luc, devenu Marc, 60.000 francs belges, arrive en novembre 1942. C'est totalement insuffisant pour Marc, qui ne parvient à tenir ses comptes en équilibre que grâce aux ressources financières qui lui parviennent par une seconde voie, celle des airs.

La manne céleste

Par l'envoi de Constant Martiny, les Britanniques inaugurent en octobre 1940 le parachutage d'agents en Belgique occupée. Mais les missions préparées conjointement par la Sûreté de l'État et le *Secret Intelligence Service* ne verront le jour qu'à partir de la deuxième moitié de l'année 1941. De manière générale, les agents, qu'ils soient organisateurs de réseau ou opérateurs radio, emportent avec eux une somme d'argent. Une partie doit servir au financement de leur propre mission ou au réseau auquel ils seront attachés, tandis que le reste est destiné à alimenter un ou plusieurs autres services.

Ainsi, un réseau tel que Luc-Marc profite tant de la voie céleste que terrestre. Le premier apport financier obtenu par ce service via les airs est une somme de 100.000 francs belges remise par l'agent parachutiste Jean Cassart fin 1941, et destinée au sabotage. Comme on le voit, l'intrication entre les différents types d'activités au début de l'Occupation peut

74 CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 112.

75 SABOT [Pierre Bouriez], *Rapport 18*, 15.2.1942 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 393).

76 MURET [Pierre Bouriez], *Rapport 53 du 3/9/1942*, 25.9.1942 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 112).

77 *Ibidem*.

78 La question de savoir si les besoins et l'efficacité des services étaient les seuls critères de répartition des fonds reste posée.

aussi avoir des implications financières. Mais pour Luc, l'arrivée d'agents et d'argent destinés spécifiquement au renseignement ne débutera que l'année suivante. Malgré certains déboires au début de l'année, le service reçoit à partir de juin 1942 (c'est-à-dire à partir de l'arrivée de Max Londot, qui deviendra bientôt chef du service) plusieurs agents parachutistes, tous porteurs de sommes importantes. Dans les faits, les deux modes d'acheminement se complètent : la voie terrestre n'est pas rapide et peut dépendre du 'bon vouloir' des services belges en France, mais elle est relativement régulière, tandis que les agents parachutistes, lorsqu'ils arrivent à destination, apportent des sommes plus importantes qui permettent de constituer (ou de reconstituer) des réserves. Afin de combiner rapidité et régularité, les parachutages d'agents vont se compléter en 1943 de parachutages de containers, théoriquement mensuels. Les service Zéro, Clarence et, à partir de 1944, Marc assurent la réception de ces containers, qui contiennent du matériel, des armes, quelques produits de luxe, et d'importantes sommes d'argent, à destination de différents services. Grâce à leurs contacts avec la plupart des autres réseaux, ils en distribuent ensuite le contenu à qui de droit. C'est ainsi par exemple que Marc reçoit 300.000 francs belges et 2.000 dollars de Zéro en mai 1943, suite à l'arrivée d'un container, et 1 million de francs belges au mois de septembre suivant.

Malgré les précautions qui les entourent, ces parachutages de containers ne sont pas d'une fiabilité absolue. Le 20 octobre 1943, l'opération de parachutage *Playbill*, qui doit fournir de très importantes sommes aux services de renseignements belges, à une époque où bon nombre d'entre eux sont dans le besoin, tourne à la catastrophe. Lorsque s'écrase l'avion de la RAF chargé de l'opération ⁷⁹, 3 millions de francs belges, 40.000 dollars et plusieurs centaines de diamants (pour une valeur de 9.142 *livres sterling*) sont perdus. Pour les services de renseignements belges, c'est un véritable désastre : on peut évaluer que 56 % de leur dotation envoyée par voie aérienne pour le dernier quadrimestre de 1943 se volatilise en un coup ⁸⁰ !

De 1943 à la Libération, les arrivages pécuniaires en provenance du PCC (Poste central des Courriers, successeur du PCB) et des parachutages d'agents ou de containers, permettront aux différents services, et notamment à Marc, de maintenir une activité soutenue et, malgré quelques difficultés pendant l'hiver 1943-1944, d'éviter la banqueroute. Nous ignorons le montant des sommes qui transitent par le PCC, mais un plan daté d'août 1943 prévoit l'envoi mensuel par ce canal de 12.000 \$, à répartir entre Zéro, Marc, BB et Bayard. Notons que quelques mois plus tard, le service Socrate, destiné à soutenir financièrement les réfractaires au travail en Allemagne, procurera aussi un demi-million de francs belges au service Athos ⁸¹.

⁷⁹ Une note de service de Zéro laisse entendre que l'avion se serait écrasé en France, à Ronchin (près de Tournai). *Note de service*, 12.11.1943 (CEGES, Archives de la Sûreté de l'État, AA 1333, n° 254).

⁸⁰ *Répartition des fonds expédiés de Londres du 1er septembre 1943 au 1er janvier 1944* (CEGES, Archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État, AA 1311, B-2, dossier n° 2/V/b).

⁸¹ BERNARD DUCARME, *op.cit.*, p. 32.

Les opérations de compensation

Relativement semblables aux prêts, les opérations de compensation permettent en outre d'alimenter les services en devises belges sans devoir introduire de liquidité en Belgique. Mais elles nécessitent une relation de confiance et un contact fiable avec Londres. Il s'agit d'obtenir une avance de fonds d'une personne en Belgique, en échange du versement d'une somme équivalente sur un compte situé à l'étranger. Ces comptes, après avoir été libellés en francs belges, sont de préférence alimentés soit à Londres, moitié en francs belges et moitié en livres sterling, soit sur des places financières étrangères entièrement en devises.

D'après Bernard Ducarme, de telles opérations auraient ainsi été effectuées entre Lisbonne et la Belgique : "Le gouvernement belge chargea donc un agent de la Sûreté de l'État de vendre des dollars sur le marché de Lisbonne. Un Portugais, résidant à Bruxelles, consentait à céder de l'argent belge, à un agent délégué par Londres, pour des sommes équivalentes à celles versées à Lisbonne et ceci à un cours nettement plus avantageux. Ce système comportait deux gros avantages : le premier reposant sur le change à un cours de faveur; le second sur le fait qu'on évitait, grâce à ce procédé, des transferts de



- Le transport et la conservation de sommes importantes est un défi pour les réseaux belges. Vue intérieure de l'ancienne gare de Bruxelles-Midi avec les quais en arrière-plan, 10 septembre 1940. (Photo Archives SNCB)

fonds importants; ce qui, en pays occupé, n'allait pas sans un certain danger ! Ce système faisait également gagner du temps et du personnel à la Sûreté de l'État⁸². Cependant, nous n'avons pas retrouvé de traces d'une telle opération, ce qui ne veut bien sûr pas dire qu'elle n'a jamais eu lieu.

Certaines avances de fonds sous forme de prêts seront converties en compensations grâce au raffermissement des contacts avec Londres. C'est le cas des dettes contractées par Clarence en 1942 : suite à l'arrivée d'un responsable de Clarence en Grande-Bretagne, elles sont compensées par un versement sur un compte ouvert auprès d'une banque londonienne⁸³. Des opérations de compensation privées sont également effectuées par le service Zéro, qui aurait facilité le transfert d'argent entre la France non occupée et la Belgique grâce aux frères Soesmans⁸⁴. Le premier des deux frères, présent en Belgique, traite une certaine somme avec Albert Van Goethem, agent du service Zéro et secrétaire de la Brufina, tandis que l'opération contraire est effectuée avec le second, installé dans le Midi⁸⁵.

Les caisses des réseaux

La réception des sommes envoyées par Londres ne signifie pas pour les réseaux la fin des soucis pécuniaires. En effet, cet argent doit être conservé et mis en circulation. Habituellement, les réserves de liquidités d'un service sont conservées dans un ou plusieurs dépôts : il s'agit soit de planques du service, soit de domiciles d'agents dignes de confiance avec lesquels l'état-major peut facilement entrer en contact. Il arrive aussi qu'un service ouvre un compte auprès d'une institution financière pour y déposer tout ou partie de son argent. Bien sûr, l'ouverture de ce compte nécessite un minimum de discrétion, et par conséquent une couverture permettant d'effectuer des transactions financières éventuellement importantes sans pour autant attirer l'attention. Le service Tégal recourra à une opération de ce genre grâce à un de ses chefs de secteurs, l'industriel Paul Lebrun⁸⁶. Celui-ci mettra toutes les chances de son côté en s'adressant à un banquier qu'il connaît personnellement et avec lequel il a l'habitude de traiter dans le cadre des affaires de l'entreprise qu'il dirige.

82 *Idem*, p.10.

83 HENRI BERNARD, *Un géant de la résistance. Walthère Dewé*, Bruxelles, 1971, p. 175.

84 Maurice Soesmans connaît sans doute bien plusieurs agents de Zéro, puisqu'il est en 1940 membre du conseil d'administration de la Banque de Bruxelles. Il en est écarté à la suite de l'ordonnance du 31 mai 1941 excluant la participation juive aux sociétés belges [ETIENNE VERHOEYEN, *Nota betreffende Sofina en Dannie Heineman*, 8.1978 (*Collection d'André Moyen concernant Alexandre Galopin*, AA 1655)]. Notons qu'il est également membre du conseil de la Sofina, pour laquelle travaille aussi John De Stoop. Ceci a peut-être facilité certains transferts de fonds.

85 Interview d'Albert Hachez par Jean Vanwelkenhuyzen, 21.11.1970 (CEGES).

86 EMMANUEL DEBRUYNE, *C'était Tégal. Un service de renseignements en Belgique occupée*, Bruxelles, 2003, p. 70.

Le transport de sommes importantes est particulièrement dangereux. En effet, en cas d'interpellation, la découverte sur un particulier de billets de banque pour une valeur de plusieurs dizaines ou centaines de milliers de francs, rend celui-ci plus que suspect aux yeux des policiers. L'histoire des services présente à ce titre quelques cas malheureux d'agents arrêtés en possession de sommes considérables. C'est ainsi que Pierre Hauman, chef du service Tégal, est appréhendé le 29 septembre 1943, alors qu'il porte sur lui un récent arrivage d'argent à destination de son service et de Mill, soit environ un demi-million de francs belges⁸⁷ !

La crise de 1943 et les contentieux avec Londres

Le lecteur l'aura deviné, les problèmes liés au financement des réseaux ne facilitent pas les rapports avec Londres. La conjonction de différents phénomènes va amener plusieurs services au bord de la banqueroute durant la seconde moitié de 1943. En effet, alors que les montants envoyés en Belgique sont de plus en plus souvent libellés en dollars, le cours clandestin du billet vert est au plus bas durant cet été 1943. Cela tombe d'autant plus mal que, pour bien des réseaux, les dépenses de fonctionnement ne cessent d'augmenter. Ils doivent en particulier faire face aux frais croissants engendrés par des arrestations de plus en plus nombreuses. La caisse sociale des réseaux enflé chaque mois et il faut prévoir des centaines de milliers de francs pour venir en aide aux accusés. La reprise des opérations de parachutage à la fin de l'été 1943 permet d'envoyer d'urgence de nouveaux fonds mais le désastre de l'opération *Playbill* à l'automne entraîne un gigantesque manque à gagner pour les services qui, à nouveau, voient avec angoisse leur portefeuille se vider.

Les messages radio et les notes de services accompagnant les courriers témoignent de la détresse que connaissent à ce moment plusieurs réseaux. Ainsi, le service BB, qui ne parvient à tenir la route, faute de financement suffisant, que grâce à des emprunts, écrit en août 1943 : "J'espère que Londres comprendra enfin, que la vie d'un agent clandestin, chef d'un service de renseignements, donne suffisamment de tracas et de soucis, pour qu'il ne faille pas encore y ajouter le souci d'argent 'nerf de la guerre' ici encore plus qu'à Londres"⁸⁸. De graves préoccupations financières percent au même moment dans les notes de service de Bayard et de Tégal. La situation de ces deux réseaux s'améliore quelque peu à la fin de l'été 1943, mais de nouvelles difficultés surgissent à l'automne. Au mois de novembre, l'industriel Paul Collard, qui a succédé à Pierre Hauman à la tête de Tégal, écrit une lettre cinglante à ses employeurs londoniens, et ce notamment pour leur faire part des conséquences malheureuses d'un financement défaillant. En voici quelques extraits : "Il nous reste en caisse de quoi vivre un tout petit mois de trois semaines, en laissant du retard à droite à gauche, en demandant à nos lignes de patienter, etc. Vous rendez-vous compte que ces questions d'argent *nous empoisonnent l'existence* ?

⁸⁷ *Idem*, p. 71 et 79.

⁸⁸ EMMANUEL JOORIS, *Note de service*, [28.8.1943] (CEGES, *Archives de la Sécurité de l'État*, AA 1333, n° 143/1).

Nous devons hésiter à monter de nouvelles lignes, à accroître notre personnel : nous sommes forcés de calculer et de lésiner. Nous voudrions être larges avec les familles de nos fusillés (16 il y a quelques semaines), avec celles de nos hommes en prison ou condamnés (près de 10 condamnations à mort il y a un mois), avec nos hommes planqués. Au lieu de cela, nous devons être radins avec tous. (...) Ne trouvez-vous pas que nous devrions être *largement* à l'abri des ennuis d'argent ? Que nous ne devrions pas attendre avec impatience et énervement, de lune en lune, des arrivages de fonds toujours remis et qui, lorsqu'ils nous arrivent, sont déjà consommés, de sorte que nous devons aussitôt recommencer les emprunts ?⁸⁹

Aux difficultés que ces problèmes engendrent sur le terrain s'ajoute donc une amertume grandissante à l'égard de Londres, qui est tenu pour responsable de la situation. Même le service Luc-Marc, qui semble avoir traversé la crise de l'été 1943 sans trop de peine, voit fondre ses réserves en février 1944. La situation paraît donc pénible pour bien des réseaux, mais pas nécessairement pour tous, et pas toujours exactement au même moment. Grâce aux contacts qu'ils entretiennent entre eux, les services profitent d'une certaine solidarité. Ainsi, durant l'été 1943, Tégat peut compter sur d'importantes avances budgétaires de la part de Mill et de Zéro. Quelques mois plus tard, c'est ce même service Mill qui aidera Tégat à se remettre sur pied et qui assurera le financement de cette réorganisation, moyennant une augmentation de sa subvention londonienne.

Malgré de réelles initiatives d'entraide, le financement va aussi être à l'origine de petites jalousies entre services, certains s'estimant injustement sous-financés et par conséquent victimes de discriminations de la part de Londres. Ainsi, le 1^{er} novembre 1943, le service Boucle écrit au PCC, par lequel il reçoit l'essentiel de son budget, cette phrase cinglante : "Je commence donc le mois de novembre avec zéro franc, zéro centime et sans la moindre réserve, alors que certain service (pour ne pas dire certains services) nage dans l'abondance, chose que je ne demande certes pas"⁹⁰.

Bayard se sent tout aussi lésé. Aussi, transmet-il directement la note suivante à Londres en juillet 1944 : "Une situation inégale est faite aux divers services de renseignements; Et pourtant, ces services travaillent tous pour un même idéal, il ne devrait pas y avoir de différence injuste de traitement entre eux. Et cependant, nous avons acquis la certitude que cette rivalité existait en fait (les simples agents de renseignements s'en rendent eux-mêmes bien compte, ce qui fait toujours très mauvais effet) et la faute en est imputable aux dirigeants de Londres eux-mêmes.

L'argent est le nerf de la guerre et c'est de ce point de vue là que notre service a toujours

89 *Gédéon se plaint*, [11.1943] (CEGES, Archives de la Sécurité de l'État, AA 1333, n° 227).

90 Note de service, 1.11.1943 (CEGES, Archives de la Sécurité de l'État, AA 1333, n° 154).

été défavorisé vis-à-vis de certains autres. (...) Ce n'est pas d'hier que nous connaissons l'état d'infériorité dans lequel nous avons été maintenus"⁹¹.

À notre connaissance, ce sentiment d'injustice restera la plupart du temps sans conséquence dans les relations entre réseaux, mais il viendra s'ajouter aux griefs et aux incompréhensions qui contribueront à forger dans le chef des responsables de terrain une image peu reluisante de leurs interlocuteurs londoniens. Par ailleurs, nous n'avons pas pu déterminer si, réellement, certains services ont été victimes de véritables discriminations, par exemple pour des motifs politiques, ou si les écarts de financement sont tout simplement dus à des contingences pratiques et aux difficultés rencontrées par Londres pour se forger une vision claire de la situation sur le terrain.

IV. L'autofinancement

Pour important qu'il soit, le financement procuré par la Sûreté aux services de renseignements est souvent tardif ou insuffisant. Les services sont dès lors contraints de recourir à des expédients s'ils veulent éviter d'interrompre leurs activités⁹². La contraction d'emprunts est pratique courante, mais il arrive aussi que certains réseaux aillent s'alimenter dans d'autres caisses que celles de la Sûreté. Ces bailleurs de fonds alternatifs ne sont d'ailleurs pas toujours volontaires...

Les emprunts

Lorsque le financement de Londres se fait trop attendre et que leur bourse tend à s'épuiser, beaucoup de services ont recours à l'emprunt. La plupart du temps, les montants négociés s'élèvent à quelques dizaines de milliers de francs, voire à plus de 100.000 francs. Ainsi, un document du service BB relatif à son budget en 1942-1943 permet d'évaluer que 20 % de ses fonds (soit 550.000 francs) proviennent de trois emprunts successifs⁹³. De telles opérations ont lieu dès l'ébauche des services de renseignements, alors même que les contacts avec la Grande-Bretagne peinent à s'établir. Quelques services ont, durant cette période incertaine, la chance de naître et d'évoluer dans un milieu social ou professionnel où l'argent ne manque pas. Les relations de ces pionniers de la Résistance les aideront à trouver les fonds nécessaires au développement

⁹¹ Note de service, 31.7.1944 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 143/15).

⁹² Le service soviétique connu sous le nom d'Orchestre rouge, trouvera une solution originale pour son financement : la société Simexco, qui exporte des vêtements imperméables, assure le financement des activités en même temps qu'elle leur sert de paravent. Le capital de Simexco provient de la reprise d'une ancienne société et d'un financement moscovite. ETIENNE VERHOEYEN, "L'Orchestre rouge" en Belgique. 1939-1942", in *Jours de Guerre*, n° 11-12-13, 1997, p. 140-159.

⁹³ *Comptes du service BB depuis juillet 1942 jusqu'au 1er mai 1943*, 6.8.1943 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 143/1).



- Le ministre de tutelle des services de renseignements, Antoine Delfosse (assis), entouré des trois premiers chefs du service Zéro (de gauche à droite : Fernand Kerkhofs, Albert Hachez et William Ugeux), Londres, 1943. Sur la question du financement comme sur d'autres, les désaccords et les incompréhensions entre les officiels londoniens et leurs partenaires clandestins génèrent souvent un climat moins harmonieux que celui suggéré par cette photo. (Photo CEGES)

de leur réseau. Le service Zéro fournit un bel exemple de l'apport dont peut bénéficier un réseau du fait de la position professionnelle de ses fondateurs.

Zéro est pratiquement né dans les locaux de la Brufina, le holding financier de la Banque de Bruxelles, au départ d'une initiative de deux membres du personnel, Fernand Kerkhofs et son adjoint Jean Moens. Dès avant la guerre, Fernand Kerkhofs joue un rôle important dans l'entreprise, puisqu'il en dirige le service d'information. Il est donc bien connu du baron Paul de Launoit, président de la Brufina. Depuis plusieurs années, le baron est au centre d'un important groupe financier centré sur la Banque de Bruxelles et la Brufina. Afin de maintenir sa position avantageuse malgré les incertitudes de la guerre, de Launoit mènera durant l'Occupation une politique de double jeu, concluant d'une main des affaires juteuses avec l'ennemi et fournissant discrètement de l'autre des fonds pour alimenter la Résistance⁹⁴. Zéro est le premier bénéficiaire de ces 'largesses'⁹⁵. C'est

94 GEERTRUI HOFMANS, "Het probleem van de economische kollaboratie. De houding van de Groep de Launoit tijdens de tweede wereldoorlog", in *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 15, 1992, p. 5-52.

95 On est en droit de se demander si de Launoit n'a pas reçu, en 'remerciement' pour son aide, certains renseignements d'ordre économique ou politique récoltés par le service et qui auraient pu lui être utiles. Nous n'avons pas trouvé réponse à cette question, mais il nous semble important de soulever cette hypothèse.

ainsi que trois quarts du million de francs belges dépensé par le service avant la fuite de ses premiers dirigeants fin 1941, auraient été fournis par de Launoit ⁹⁶. Par la suite, c'est également lui qui permettra à l'Armée de la Libération (et peut-être à Clarence) d'encaisser les quatre millions du bon du Trésor introduit en Belgique par Nicolas Monami. Le baron avancera au total pas moins de 40 millions de francs à la Résistance et aux victimes des Allemands ⁹⁷. Il semble que les services Luc-Marc ⁹⁸ et Clarence ⁹⁹ aient eux aussi profité du soutien financier de De Launoit. Clarence est en tout cas un grand consommateur d'avances de fonds : un document signale qu'en janvier 1944, les prêts dont a bénéficié le service atteignent déjà un montant de 13 millions de francs belges ¹⁰⁰ !

Signalons que les mouvements financiers entre services de renseignements ne se limitent pas à la distribution de la manne céleste (ou terrestre...) envoyée de Londres, par le réseau qui en a assuré la réception. Le fait que certains services soient mieux lotis financièrement que d'autres, ou disposent de réserves excédentaires au moment où d'autres glissent vers la banqueroute, entraîne parfois des prêts de l'un à l'autre, une fois de plus à condition qu'un lien de confiance suffisant existe entre les réseaux concernés. L'analyse de la correspondance de Tégéal avec Londres révèle ainsi que ce service, qui, comme d'autres, connaît d'importantes difficultés financières en 1943, doit recourir à l'emprunt auprès de ses semblables pour assurer son existence ¹⁰¹. En juillet 1943, 80.000 francs sont avancés par Zéro. Ils seront remboursés quelques semaines plus tard grâce à un arrivage de fonds en provenance de Londres. Mais tout s'écroule fin septembre avec l'arrestation du chef de Tégéal, et la saisie simultanée de la dernière somme reçue. Le réseau ne parviendra à nouveau à joindre les deux bouts qu'en contractant des emprunts auprès de Mill, lesquels atteindront près de 250.000 francs belges en novembre 1943.

Comme nous l'avons vu plus haut à travers l'exemple de Clarence, certains emprunts sont transformés en opérations de compensation. Mais toutes les dettes contractées par les services ne pourront pas bénéficier de cette procédure, étant donné sa mise en place relativement tardive – elle semble surtout être appliquée en 1943-1944 – et la nécessité pour ce faire de disposer de communications fiables et d'un important capital de confiance. Dans de nombreux autres cas, les services ou les particuliers ne disposent

96 Attestation de J. Moens pour le baron de Launoit, 27.2.1950 (CEGES, *Papiers de Launoit*, AA 628, n° 20).

97 GEERTRUI HOFMANS, *op.cit.*, p. 20-22.

98 Interview de Walter Ganshof van der Meersch par Jean Vanwelkenhuyzen, 11.8.1983 (CEGES).

99 Mme Goeseels-Watong, co-dirigeante du secteur Liège III de Clarence, aurait reçu la somme de 138.000 FB du baron de Launoit [Dossier Watong (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, dossiers personnels)].

100 CEGES, *Archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État*, AA 1311, B-2, dossier n° 2/V/b.

101 EMMANUEL DEBRUYNE, *op.cit.*, p. 70-71 et 79-80.

pas de preuve formelle des prêts et la Sûreté devra mener une série d'enquêtes après la guerre avant de procéder aux éventuels remboursements ¹⁰².

Les caisses secrètes de la Zone Nono

Le service Benoît va connaître un mode de financement très particulier. En effet, ce réseau est fondé par des officiers belges repliés dans le Midi de la France au moment de l'invasion. L'objectif est alors de former de nouvelles unités et de les équiper dans la perspective d'une guerre de longue durée. À cette fin, une série de dépôts de matériel militaire sont créés, notamment à Limoux et à Montpellier. Après la capitulation belge, le gouvernement garde pendant quelques semaines l'espoir de continuer le combat aux côtés de la France, mais les revers militaires et politiques du mois de juin 1940 en décident autrement.

Les conditions de l'armistice franco-allemand entraînent la liquidation des dépôts belges. Mais les quelques officiers chargés de leur gestion voient d'un assez mauvais œil le fait de devoir remettre intact aux Allemands le contenu de ces précieux dépôts. Profitant de la relative liberté que leur confère le fait d'être établis en zone non occupée, et parallèlement à leur travail de rassemblement et d'inventorisation, certains vont entamer le détournement d'une partie de ce matériel ¹⁰³. Des marchés sont discrètement conclus avec les responsables d'organismes de la France de Vichy. Tout ce qui est soustrait aux dépôts échappe ainsi aux Allemands, mais permet également d'alimenter une caisse secrète. Ce fonds, baptisé Caisse E, aide à financer les évasions du personnel militaire belge vers le Congo ou la Grande-Bretagne. Il semble très vraisemblable qu'au printemps 1941, une partie de cette somme soit aussi utilisée par le service Benoît pour alimenter financièrement quelques initiatives prises en Belgique occupée. Luc reçoit en tout cas quelques petits 'coups de pouce' de Benoît à partir de mars 1941, et il est vraisemblable que les premiers pas de Tégal, qui prend forme au même moment en Belgique, sont également appuyés par Benoît.

Certains réseaux français, qu'ils opèrent au départ dans l'ombre des services officiels de Vichy ou pour la France libre, apportent également un soutien financier à quelques réseaux belges, comme Benoît dans le premier cas de figure, ou le petit service Stockmans dans le second. Par ailleurs, les Britanniques ne sont pas totalement absents de la zone Nono. C'est ainsi que l'officier écossais Ian Garrow, qui est installé à Marseille et contribue à la création de la célèbre ligne d'évasion Pat O'Leary, remet un peu d'argent au service ABC, début 1941. Les Anglais, cette fois directement en Belgique,

102 On trouvera de nombreuses informations sur ces remboursements dans CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 12.

103 [HERVÉ DOYEN], *La Sûreté de l'État Belge*, s.d. (CEGES, *Archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État*, AA 1311, B-9).



- Le ministre Antoine Delfosse, occupé à lire *La Libre Belgique*, clandestin représentatif de l'opinion conservatrice anti-allemande en pays occupé, novembre 1942. Le journal est étroitement lié au service Zéro, un des réseaux de renseignements belges les plus étendus, les mieux représentés à Londres et les plus largement financés. (Photo CEGES)

soutiennent également les premiers pas du service Martiny-Daumerie¹⁰⁴. Les quelques agents parachutés pour ce réseau emportent dans leurs bagages des fonds destinés à ce dernier¹⁰⁵, mais on ignore si celui-ci, qui a dû recourir à quelques emprunts, a bénéficié d'autres apports financiers. Ce financement par les Britanniques est censé disparaître après le mois de juillet 1941, puisque les termes de la convention belgo-britannique stipulent que désormais, il revient au seul gouvernement belge de Londres de fournir les fonds nécessaires aux services en Belgique occupée. Or, en janvier 1942, Lepage signale à Pierlot que les Britanniques ont remis de l'argent à plusieurs agents, sans motif déclaré¹⁰⁶. Il se demande pour quelles véritables raisons (peut-être sous-

¹⁰⁴ *Historique du service "Martiny-Daumerie"*, s.d. (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 198).

¹⁰⁵ On ignore à combien se montent les sommes apportées par Émile Hingot, parachuté le 22 novembre 1940, mais Gaston Poplimont, largué le 18 février 1941, est muni de 225.000 francs belges [Dossiers Émile Hingot et Gaston Poplimont (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, dossiers personnels)].

¹⁰⁶ Lettre de Lepage à Pierlot, 19.1.1942 (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 1).

entend-il que les Britanniques tenteraient de suborner certains agents ?) et craint que cela ne crée de l'indiscipline parmi les agents belges. Cependant, nous n'avons plus trouvé trace de tels problèmes par la suite ¹⁰⁷ : il n'est pas exclu que le renforcement de la coopération belgo-britannique ait évité que ce genre d'incident ne se reproduise en 1943-1944.

En marge de la légalité...

On sait que la Résistance armée a eu recours à des 'prélèvements', en particulier dans des bureaux de postes ¹⁰⁸. Des cambriolages et des coups de main armés contre des collaborateurs ou des mouvements d'Ordre nouveau ont également permis d'assurer l'autofinancement de la Résistance... sur le compte de l'ennemi ! Théoriquement, ces méthodes ne s'inscrivent pas dans le *modus operandi* d'un service de renseignements et ressortent davantage de la logique de l'action, d'autant que les risques ne sont pas négligeables ! Pourtant, nous avons retrouvé quelques cas attestant que ce type d'opération a pu profiter aux services de renseignements.

Cette confusion des genres dans les méthodes employées est en fait très souvent liée à l'interpénétration des activités résistantes. Le cas le plus manifeste est celui de l'organisation Athos. Celle-ci opère pendant longtemps de manière relativement autonome dans le giron du service Zéro mais dispose, sous l'autorité d'André Moyen, ancien agent du service de renseignements de l'armée belge, de cellules spécialisées dans l'action échappant totalement à l'autorité de Zéro. Ces groupes de choc effectuent pour le compte d'Athos des opérations de 'perquisition' destinées à assurer le financement du service. À moins qu'il ne s'agisse de vol au préjudice des Allemands, chaque opération aurait été signalée aux autorités judiciaires. Une série de coups de mains seront effectivement réalisés en 1944. Visant notamment des particuliers (pas toujours collaborateurs, suite à de mauvaises informations... !) et des bureaux de poste, ils rapporteront des centaines de milliers de francs.

L'existence de ces groupes de choc sera au cœur d'une polémique opposant Zéro à Athos, laquelle se prolongera après la guerre. André Moyen se plaindra après la Libération du peu de moyens financiers qu'aurait reçus Athos ¹⁰⁹, justifiant ainsi en partie l'existence de ses équipes spéciales ¹¹⁰. À l'inverse, il semble que Vanpraag, chef de Zéro en 1943-1944, reprochait à Athos l'activité de ces groupes et ait, de ce fait,

¹⁰⁷ À l'exception toutefois du mystérieux parachutage de diamants de mars 1944, précédemment évoqué.

¹⁰⁸ BERNARD DUCARME, *op.cit.*

¹⁰⁹ Capitaine FREDDY, *Ils ont craché sur nos tombes*, Arlon, 1948, p. 53.

¹¹⁰ CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 265.

bridé le financement du service ¹¹¹ ! En somme, c'est un peu la question de l'œuf ou de la poule... Les archives de la Sûreté laissent entendre que certains des coups de main menés manquent d'ailleurs quelque peu de clarté et que d'importantes sommes d'argent auraient disparu dans la nature. Comme pour détourner les accusations qui pourraient être portées contre Athos, André Moyen stigmatisera dans un de ses livres d'autres groupes qui auraient effectué ce genre d'opérations à la légère, et des résistants qui se seraient ainsi enrichis ¹¹²... Nous avons encore retrouvé des exemples de ce type d'actions dans d'autres ensembles, eux aussi caractérisés par une forte autonomie par rapport à la direction du réseau et mêlant différentes formes d'activités, mais tout semble indiquer que ce genre d'opérations soit resté fort marginal dans le monde des services de renseignements.

V. Combien ?

Il est particulièrement ardu de déterminer quel a été le budget d'un service de renseignements. Il faut d'ailleurs s'entendre sur les mots et veiller à séparer trois réalités qui ne se recouvrent pas complètement, à savoir le budget des services, le budget consacré par Londres aux réseaux et le budget total consacré par l'État aux services et à leurs agents.

Le budget réel d'un réseau est composé de ses recettes, soit l'argent qu'il parvient à récolter, grâce aux envois de Londres (éventuellement via des opérations de change), aux emprunts et même aux avances de ses agents, et de ses dépenses, en ce compris les pertes dues aux arrestations et les remboursements. Certains services ont tenu une véritable comptabilité. Le manque de sources ne permet cependant pas de reconstituer en détail ces budgets : en effet, seuls quelques documents transmis à Londres rendent compte, souvent de manière très succincte (ou parfois plus détaillée comme pour Marc en 1943-1944), des dépenses des réseaux et de l'état de leurs réserves. Nous en savons pourtant suffisamment pour estimer que les différences entre services peuvent être énormes et que ceux-ci sont classables en quatre catégories.

La première est constituée des réseaux restés à l'état embryonnaire. Créés spontanément en Belgique ou fondés par les premiers agents opérant pour les Britanniques, ils n'ont pas reçu d'aide financière importante de la part du gouvernement belge. Typiques des années 1940 et 1941, ces services se débrouillent avec ce qu'ils peuvent et tiennent avec un très petit budget. Par manque de contact et du fait de la répression allemande, ils finissent par disparaître. On peut citer dans cette catégorie Francis-

¹¹¹ *Historique du service 'Athos'*, 25.1.1948 (CEGES, Archives de la Sûreté de l'État, AA 1333, n° 264).

¹¹² Capitaine FREDDY, *op.cit.*, p. 56-57.

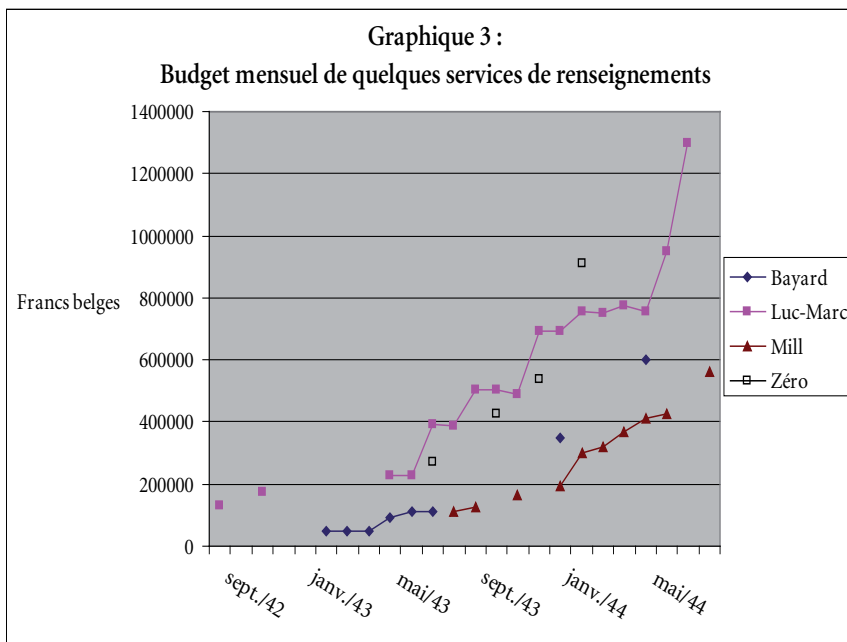
Daniel ¹¹³, Williams, ABC ou même Martiny-Daumerie qui, malgré son extension et ses connexions, ne recevra pas de financement régulier.

La deuxième catégorie est constituée de réseaux qui parviennent à entrer en contact avec Londres et à se lier à des filières d'évacuation du courrier, ou qui sont fondés par un agent parachutiste mandaté par la Sûreté et le SIS. Grâce à leur contact avec les structures de liaison installées en France, ces services reçoivent plus ou moins régulièrement une allocation financière, ce qui leur permet de connaître une certaine ampleur. Ils parviennent en général à fonctionner avec quelques dizaines de milliers de francs par mois, voire même à dépasser les cent mille francs pour les plus importants. Mais la répression allemande met un terme brutal à leurs activités et les empêche de se développer davantage. Beaver-Baton est exemplaire de cette catégorie. On y retrouve aussi BB, qui fonctionne avec une allocation mensuelle de 150.000 francs belges, ainsi que Tégald, dont le budget, en hausse continue en 1943, franchit les 100.000 francs durant l'été pour atteindre les 200.000 au moment de son démantèlement à la fin de l'année. Les services de liaison Benoît et Sabot, installés en France, entrent également dans cette catégorie en ce qui concerne leurs moyens propres.

Les services les plus étoffés constituent la troisième catégorie. Pour la plupart mis sur pied assez tôt, ils sont parvenus à surmonter toutes les crises qui ont emporté les réseaux des deux premières catégories et à se développer jusqu'à la Libération. Ils disposent en général de liaisons de qualité, qui leur permettent de bénéficier d'un financement quasi continu et de plus en plus important au fur et à mesure de leur extension. En 1943 et 1944, ces services fonctionnent avec un budget de plusieurs centaines de milliers de francs, dont une partie est consacrée à alimenter un service social. Les grands réseaux Luc-Marc, Zéro, Clarence et Bayard font partie de cette catégorie privilégiée, de même que certains services plus modestes, comme Mill, Zig ou le PCB/PCC ¹¹⁴. Si l'on se fie aux quelques renseignements retrouvés à ce propos, les sommes brassées sont véritablement énormes : vers décembre 1943-janvier 1944, le budget mensuel de Marc atteint les 700.000 francs, celui de Zéro dépasse les 500.000 et ceux de Bayard et de Mill avoisinent respectivement 350.000 et 200.000 francs belges. Jusqu'à la Libération, ils vont continuer à enfler. Au moment du débarquement, Marc dépasse les 900.000, Mill (qui a intégré début 1944 les survivants de Tégald), les 400.000, tandis que Bayard atteint les 600.000. Zéro, qui assure le financement de quelques services de moindre importance, brasse probablement à cette époque plus d'un million de francs belges par mois, cap qui sera aussi largement franchi durant l'été par Marc.

113 Celui-ci aurait tenu pendant ses deux ans d'existence avec un apport total de 6.000 francs ! [Rapport de Franz Hentjens, in Dossier Franz Hentjens (CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, dossiers personnels)].

114 Nous avons rassemblé dans le graphique 3 les données (lacunaires) que nous avons retrouvées au sujet du budget mensuel des services Bayard, Luc-Marc, Mill et Zéro.



La quatrième catégorie est composée de services plus petits, en général de création plus tardive, qui se sont rattachés aux précédents et s'activent dans leur giron tout en conservant une large autonomie, parfois liée à la spécificité de la mission qui leur a été confiée. Cependant, ils dépendent du réseau de troisième catégorie auquel ils sont liés pour leur financement et l'évacuation de leur courrier. Généralement, ces services ont un budget mensuel de quelques dizaines de milliers de francs. Beaucoup de réseaux plus petits dépendant de Zéro évoluent dans cette catégorie, comme Janvier et Beagle, ou les services périphériques implantés à l'étranger.

Il nous faut ensuite évoquer le financement effectué depuis Londres. Les montants engagés par le gouvernement pour soutenir les réseaux ne correspondent pas nécessairement aux sommes reçues. Il arrive que l'argent envoyé se perde en chemin (l'opération *Playbill* en est un bon exemple) et que par conséquent les recettes des services découlant de ce financement soient inférieures à l'investissement de Londres. Mais l'inverse se produit aussi fréquemment ! Les recettes dépassent régulièrement l'investissement lorsque Londres envoie des francs belges achetés à bas prix sur les marchés internationaux, des diamants revendus beaucoup plus cher au marché noir, ou des dollars convertis à un cours favorable !

Toujours est-il que le budget de la Sûreté de l'État est au départ extrêmement réduit ¹¹⁵. Il lui est alloué pendant la première moitié de 1941 une somme trimestrielle de 625 £ (77.000 FB), laquelle suffit à peine à lancer cette jeune administration. Le montant sera presque tout de suite insuffisant : ainsi, pour le second trimestre 1941, ce budget est dépassé dès la fin du mois d'avril, ce qui nécessite une allocation spéciale de 2000 £ ! Trois ans plus tard, les fonds brassés par la Sûreté sont devenus énormes. Les sommes mises à disposition des différents organismes de résistance entre le 1^{er} décembre 1943 et le 31 juillet 1944 s'élèvent à elles seules à 191 millions de francs belges.

La part dévolue aux services de renseignements n'est pas toujours facile à circonscrire. Une série de documents synthétise les montants attribués au département de Nicodème, c'est-à-dire au renseignement, pour être envoyés en Belgique ¹¹⁶. Cependant, les chiffres évoqués dans ces documents ne semblent inclure que les sommes envoyées directement depuis la Grande-Bretagne, c'est-à-dire principalement par voie aérienne. Ne sont donc pas comptabilisés les envois effectués par voie terrestre via l'antenne de Lisbonne. De plus, les documents ne recouvrent malheureusement pas toute la période qui nous concerne : l'année 1941 manque, de même que les quatre derniers mois de 1942.

Après conversion des différentes devises, nous obtenons une attribution aux services de renseignements de 7,94 millions de francs belges pour les 8 premiers mois de l'année 1942. Cela donne un financement mensuel de pratiquement un million de francs. On peut raisonnablement émettre l'hypothèse d'une allocation minimale de 12 millions pour l'année 1942 (elle dépasse même sans doute les 15 millions étant donné la tendance à la hausse que nous allons évoquer). Il convient d'y ajouter les deux bons du Trésor, d'une valeur totale de 6 millions de francs belges, mentionnés plus haut, lesquels ne profiteront que partiellement aux services de renseignements.

Pour l'année 1943, les chiffres sont plus clairs. Le gouvernement envoie aux services de renseignements depuis Londres l'équivalent d'environ 39 millions de francs belges. Cela donne un apport mensuel de 3,25 millions, soit plus du triple de ce qui est attribué en 1942. Cependant, le désastre de l'opération *Playbill* aboutit à la perte d'une partie importante de cette somme.

En 1944, les réseaux bénéficient de l'envoi par Londres d'un peu plus de 32 millions de francs belges. En prenant en compte le mois de septembre 1944, cela correspond à un financement mensuel de 3,6 millions. On pourrait y ajouter les bons du Trésor prévus pour les services de renseignements, mais il semble qu'ils n'ont pas été employés.

¹¹⁵ CEGES, *Archives de la Sûreté de l'État*, AA 1333, n° 8.

¹¹⁶ *Idem*, n° 11.

Au total, si l'on veut bien concevoir que certaines sommes (sans doute pas plus de quelques millions) ont pu être envoyées en 1941, et qu'il reste des éléments d'ombre dans les comptes que nous avons retrouvés, on peut raisonnablement estimer que la Sûreté a envoyé clandestinement depuis la Grande-Bretagne un montant total approchant l'équivalent de 85 ou 90 millions de francs belges aux réseaux de renseignements. Il convient d'y ajouter les sommes infiltrées depuis Lisbonne, que nous n'avons pas pu quantifier mais qui, au vu des documents, s'élèvent certainement à plusieurs centaines de milliers de francs par mois dès 1942, et approchent sans doute le demi-million en 1943. Il ne nous paraît pas exagéré d'avancer l'hypothèse qu'en tout, les sommes délivrées pendant l'Occupation par la Sûreté à l'intention des services de renseignements aient atteint, voire dépassé, l'équivalent de 100 millions de francs belges.

Enfin, les dépenses engagées au cours de l'Occupation par le gouvernement de Londres sont loin de recouvrir celles auxquelles l'État belge devra faire face suite à l'existence des réseaux. En effet, bien des emprunts devront encore être remboursés au lendemain de la Libération. Ces montants s'élèvent certainement à quelques dizaines de millions de francs belges¹¹⁷. Si l'on prend en compte cette donnée supplémentaire, il est vraisemblable que le total des dépenses des services de renseignements dépasse les 100 millions de francs, pour tendre vers les 150 millions. En outre, le recouvrement des frais des agents vaut non seulement pour les sommes avancées, mais aussi pour les pertes provoquées par leur activité. Les membres des réseaux emprisonnés, déportés ou victimes d'invalidité du fait de leur engagement, ainsi que les ayants droits des agents exécutés ou morts en déportation auront par ailleurs droit au soutien financier de l'État. Enfin, le statut d'agent de renseignements et d'action justifiera, jusqu'à nos jours, le paiement de salaires et de pensions à ceux qui en bénéficieront. Les quatre années de lutte des services de renseignements et, plus largement, de la Résistance, entraîneront donc des dépenses dépassant de très loin les seules sommes avancées pour financer la guerre secrète dans le cadre de la contribution belge à l'effort de guerre allié.

VI. Conclusion

Bien que peu présent dans une mémoire résistante surtout préoccupée de magnifier le désintéressement, l'argent n'en est pas moins au coeur des préoccupations qui animent un réseau. Il est possible de s'en procurer en pays occupé, la plupart du temps en comptant sur le soutien de quelques bonnes volontés. Mais les besoins grandissant au cours de la guerre, l'apport régulier de sommes importantes par le gouvernement en exil s'avère bientôt indispensable. En effet, malgré le bénévolat et le fait que la vénalité soit un phénomène mineur, les coûts de fonctionnement ne cessent d'enfler. Ceci s'explique

¹¹⁷ Rappelons que le seul service Clarence avait déjà accumulé 13 millions de dettes en janvier 1944 ! (CEGES, Archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État, AA 1311, B-2, dossier n° 2/V/b).

par l'augmentation des prix et le développement des services, mais aussi par le nombre croissant de pertes, situation qui entraîne la mise en place de fonds d'aide sociale. Les services belges et la Sûreté profitent des liaisons qu'ils parviennent à établir par voie terrestre et aérienne pour assurer l'approvisionnement financier de la Résistance. Du fait de la raréfaction du franc belge sur le marché international, ce financement nécessitera le recours à d'autres valeurs, au premier rang desquelles le dollar finira par s'imposer. Mais



- Le gouvernement belge à Londres. Investir dans le renseignement est pour lui l'occasion de se rendre à bon compte indispensable à la cause alliée.
(Photo CEGES)

les services seront confrontés à de nouveaux problèmes, telles les opérations de change sur le marché noir ou la conservation et la circulation d'importantes sommes d'argent.

L'argent, qui est un moyen de maintenir et de développer les réseaux, va aussi de ce fait devenir un enjeu dans les relations qu'entretiennent entre eux les différents acteurs engagés dans l'activité résistante. À tous les niveaux, tant à l'intérieur d'un service que dans ses relations avec Londres ou avec ses pairs, la circulation financière va à la fois être dépendante et constitutive du degré de confiance qui s'établit entre partenaires de la guerre secrète. Au départ dénigré, l'argent acquiert progressivement une importance telle qu'il sera à même de saper ou de raffermir le moral des acteurs de terrain, lequel constitue en dernière analyse le facteur ultime de l'engagement de ces volontaires de l'action clandestine que sont les résistants.

Nous ne pouvons terminer cet article sans soulever la question de l'utilité de ce financement, et donc de l'investissement de ces sommes d'argent dans les services de renseignements. Autrement dit, la mobilisation de ces sommes, disons d'une bonne centaine de millions de francs belges, dans le cadre de l'effort de guerre a-t-elle constitué un investissement rentable ? Répondre de manière chiffrée à une telle question est bien entendu impossible, puisque cela nécessiterait de pouvoir évaluer avec exactitude les conséquences des informations fournies et de pouvoir estimer leur valeur, afin d'établir le profit tiré de ces renseignements. Cependant, il ne nous semble pas aberrant de formuler cet investissement en d'autres termes pour mieux apprécier ce qu'il représente. On peut évaluer qu'une grosse centaine de millions de francs belges équivaut à peu près au coût de production d'un escadron d'une douzaine de forteresses volantes¹¹⁸. Or, il est établi qu'à plusieurs reprises, les renseignements ramenés de Belgique ont eu un impact réel sur l'élaboration des opérations aériennes alliées au-dessus de l'Europe occupée¹¹⁹. Si cet impact a permis de sauver ne fût-ce qu'une douzaine de quadrimoteurs alliés (sans compter leurs équipages) sur les milliers d'avions engagés, alors on peut estimer que ce travail a été rentable. La question de l'efficacité et de l'utilité des services de renseignements nécessiterait bien sûr une approche bien plus approfondie que ces quelques considérations, mais ne peut-on déjà avancer que, lorsque l'on sait que les services de renseignements ont apporté leur contribution dans bien d'autres domaines que la guerre aérienne, et notamment dans la préparation du rétablissement économique

118 Le coût de production unitaire d'un bombardier quadrimoteur américain fluctue d'environ 200 à 300.000 \$ (soit 8 à 12 millions de francs belges), selon l'année (les coûts unitaires diminuent au fur et à mesure que s'accroît la production) et le modèle (le B-24 est plus onéreux que le B-17). Cette évaluation se base sur le tableau *Average unit cost of airplanes authorized, by principal model : fiscal years 1939-1945*, un document de l'*Air Technical Service Command, Budget and Finance Office* de la défense américaine, mis en ligne à l'adresse internet suivante : http://www.au.af.mil/au/afhra/wwwroot/aafsd/aafsd_pdf/t082.pdf.

119 Voir à ce sujet : EMMANUEL DEBRUYNE, "Espions contre Radars", in *Bulletin d'Information du Centre liégeois d'Histoire et d'Archéologie militaires*, 2001 (8e année) n° 3, p. 5-16.

de la Belgique, le soutien des services de renseignements a dû constituer, en termes strictement financiers... une bonne affaire ?

* EMMANUEL DEBRUYNE (°1975) est licencié en histoire (Université catholique de Louvain, 1998). Il est actuellement attaché au CEGES, où il collabore à un projet d'étude portant sur la participation éventuelle d'autorités belges à l'identification, aux persécutions et à la déportation des Juifs en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale. En outre, il achève la rédaction d'une thèse de doctorat portant sur les services de renseignements en Belgique au cours de la seconde occupation du pays.